

DU DÉCLIN

DE

LA FRANCE

ET

DE L'ÉGAREMENT DE SA POLITIQUE.

PARIS, IMPRIMÉ PAR BÉTHUNE ET PLON.

DU DÉCLIN

DE

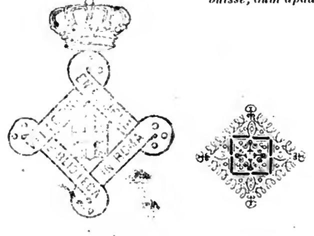
LA FRANCE

ET

DE L'ÉGAREMENT DE SA POLITIQUE.

Atque ego in ea vita, multa legendo atque audiendo, ita comperi omnia regna, civitates, nationes, usque eo prosperum imperium habuisse, dum apud eos vera consilia valuerunt.

SALL.... ad Cæsarem.



PARIS.

PAULIN, ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 33.

1842.

DE L'ESPRIT DE CE TRAITÉ.

Les sociétés politiques, en dehors des opinions qui occupent leur ardeur, ont des conditions d'existence et de conservation qui appartiennent à un autre ordre de nécessités, et qui sont inhérentes à l'importance de leur population, à leur situation géographique, à leurs rapports avec les autres peuples voisins ou éloignés; et ces conditions sont si vitales, que les États ne doivent jamais en détourner leur pensée, au sein même de leurs plus grandes perturbations. Les peuples agités sont observés par les peuples calmes et réfléchis, et ils ne font point de faute qui ne se convertisse en avantage pour leurs envieux et leurs ennemis.

Il est bien rare qu'un peuple troublé par ses passions et ses discordes ne perde point de vue son *intérêt d'État*, et l'on verra dans ce *Traité* combien la France s'est éloignée du sien. Quelque prix qu'un peuple attache à des opinions passionnées, il est trop coûteux si elles l'égarent dans ses conseils politiques et l'aveuglent dans la recherche de ses plus chers intérêts. Comme l'homme, dans ses excès, doit veiller à tout ce qui peut porter atteinte à la vigueur du corps, ainsi un État, dans ses écarts, doit surtout prendre garde à ce qui peut l'affaiblir, l'affaiblissement des États étant toujours le symptôme de leur ruine.

Il est donc moins essentiel de considérer la France par la valeur de ses opinions que par la gravité de ses fautes politiques. Quand un peuple prend une direction contraire à son *intérêt d'État*, ce ne sont point ses opinions qui le préserveront de sa chute ; elles ne doivent lui être chères que s'il s'en fait des

moyens de puissance et de grandeur, comme Cromwel, dans les opinions de son temps, tronva tous les leviers qui élevèrent l'Angleterre à un si haut degré. La France, dans l'emportement des siennes, semble avoir oublié les conditions absolues qui peuvent la maintenir dans sa grande existeuce, et elle est évidemment sortie des voies de prudence et de conservation, dont jamais les États ne s'écartent impunément. Ayant dressé de ses mains une barrière entre elle et tous les États de l'Europe, elle s'est créé la nécessité de placer son salut dans les bras d'une puissance rivale qui est en dehors de ses attaques, et dont elle achète la protection de toute la valeur de sa gloire et de ses prospérités.

Ce *Traité* a donc pour bnt de jeter quelque lumière sur les écarts de la politique actuelle, et de rappeler la France à ses vraies conditions d'existence et d'honneur. Le temps la presse de réparer ses fautes. C'en serait une nouvelle d'en reculer la résolution. Elle

est sans doute encore maîtresse de son avenir ; elle peut encore ce qu'elle veut. Mais si elle languit quelques années de plus dans la même politique, il ne sera plus temps. L'ascendant de ses ennemis est si marqué, qu'elle ne peut, sans une extrême imprudence, s'en remettre de sa fortune à la faveur des conjonctures; le péril lui commande d'aller au-devant d'elles. De grands hommes d'État se hâteraient de les prévenir. Les esprits ordinaires attendent les occasions, les grands esprits savent les faire naître.

On ne peut agiter les intérêts de la France sans faire intervenir les intérêts de l'Europe. Toutes les destinées sont liées à la sienne : autrefois même elles y étaient enchaînées ; mais elles ont cessé d'en être dépendantes. La France était parvenue à se faire la base de tout système politique. Le moment où elle ne l'a plus été fut le premier de sa décadence. Du jour où elle a reçu son rang, au lieu de le régler elle-même, elle a vu trans-

férer ailleurs sa supériorité. Ni l'orgueil, ni la force ne lui manquent pour la reprendre; mais elle n'a point le génie de l'Autriche pour réparer des pertes.

La France est tombée dans un état de stupeur politique qui la conduira à un néant, ou dont elle ne se relèvera que par une crise violente. C'est un devoir d'approfondir une situation si grave, et qui l'est à ce point que, s'il est périlleux d'y demeurer, il ne l'est pas moins d'en sortir. En face de tant d'écueils où la France peut se briser, il importe bien plus d'examiner les fautes qui la perdent que les opinions qui la divisent, et qui ne sont ici envisagées que par leur influence favorable ou funeste à sa sûreté et à sa puissance.

DU DÉCLIN
DE LA FRANCE
ET
DE L'ÉGAREMENT DE SA POLITIQUE.

—✪—

Atque ego in ea vita, multa legendo atque audiendo, ita comperi omnia regna, civitates, nationes, usque eo prosperum imperium habuisse dum apud eos vera consilia valuerunt.

SALL... ad Cæsarem.

—✪—

Depuis cinquante ans la France cherche une situation fixe, et ne l'a point trouvée. On ne l'a vue sortir d'une révolution que pour entrer dans une autre, se fatiguant à poursuivre son bonheur et sa gloire, et les demandant à toutes les formes politiques. De monarchie pure, elle a été monarchie mixte,

république démocratique, république consulaire, empire, monarchie constitutionnelle, et tous ces gouvernements n'ont été qu'un passage de l'un à l'autre. Ses doctrines politiques ont suivi la variation de ces formes d'État : elle les a répandues dans le monde avec plus d'ardeur que de logique, mais elle leur a donné de l'autorité par ses victoires. La France a porté dans toutes les contrées son joug, ses maximes et ses lois. A l'aide de ses écrits et de ses armes, elle a fait pénétrer chez les générations étrangères les principes philosophiques de ses révolutions. Les peuples se sont rangés sous sa renommée ou ses étendards; ils ont subi la double influence de sa gloire et de sa civilisation. Presque tous lui doivent des bienfaits politiques, des améliorations sociales, des libertés nouvelles; et avec tant de titres à prétendre à toutes les alliances elle n'a pas un ami dans le monde. Les États de tout rang, de premier, de second, de troisième ordre, se préservent de son con-

tact, se placent en dehors de ses intérêts, et elle ne peut faire accepter à aucun l'honneur de son alliance. Mais ce qui est plus dangereux que de n'avoir point d'allié, c'est d'avoir sous ce nom un ennemi redoutable et couvert.

Qui a fait naître cette antipathie? que faut-il accuser de ce funeste abandon? est-ce la France, ou ceux qui la gouvernent? La recherche des alliances n'est point de la science des peuples; toutes les fautes qui s'y commettent doivent être imputées à leur gouvernement. La France est un puissant royaume, renfermant en lui-même tous les éléments de force, de grandeur et de prospérité, égalant en ressources les plus vastes empires; il est fécond en toutes richesses, mais il a le malheur d'être stérile en hommes d'État. S'il s'y rencontre quelque génie supérieur qui semble appelé au grand art du gouvernement, il n'a pas le temps de se former, tant les situations sont mobiles dans ce pays où les hommes et les choses sont dans une rotation

perpétuelle. Les hommes d'État n'y peuvent être qu'en germe. Les Français manqueraient à leur nature, s'ils les laissaient mûrir. Cette hécatombe de ministres immolés les uns sur les autres depuis tant d'années en est un affligeant témoignage. Aucun n'a suffi à la situation des affaires; tous y ont succombé. Que si cette situation elle-même en est cause, si elle est insurmontable, si elle doit être un éternel obstacle au génie nécessaire à la direction de l'État, il faudrait se hâter de la changer, car elle amène tant de périls que la France doit finir par y trouver sa perte. C'est une vérité écrite sur les anciennes ruines comme sur les nouvelles, que toutes les décadences d'empires commencent par les gouvernements. Examinons les fautes qui nous expliqueront les dangers; les partis en accusent les ministres, et les ministres les partis; les uns rejettent sur les autres les malheurs de l'État, et tous y ont une part. On sait assez que dans les haines et les violences politiques

il n'y a guère que le peuple, victime de tous, qu'on puisse justement absoudre.

Les diverses phases de la révolution française, depuis sa première explosion, ont toutes été célèbres. Monarchique, républicaine, impériale, quelque nom que la France ait porté, elle l'a environné de terreur et d'éclat. Mais la plus considérable de toutes est celle où elle entre aujourd'hui. C'est la grande phase démocratique, si formidable à toutes les monarchies, et plus encore à elle-même. La première république française a plutôt existé dans les formes du gouvernement que dans les sentiments de la nation qui n'avait point reçu l'éducation républicaine. Les formes politiques, sans l'esprit qui devait les soutenir, ne purent se maintenir seules, et furent bientôt effacées par l'épée d'un dictateur. Mais aujourd'hui il y a une éducation républicaine; les livres l'ont commencée; la tribune l'a favorisée; la presse quotidienne l'a étendue; et ce qui surtout l'a fortifiée dans la nation, ce sont

les fautes et les imprudences de ses gouvernements successifs. Ce serait s'égarer que de se faire illusion ; l'esprit démocratique a acquis assez de force pour triompher de toutes les résistances. S'il est moins étendu que l'opinion monarchique, il est plus ardent et plus audacieux, ayant toute la vigueur d'un nouveau principe qui combat avec avantage contre un principe qui sent mourir la sienne. Sa puissance est d'autant plus forte qu'elle se croit légitime, étant, pour ainsi dire, comme descendue du trône. Ce n'est point apprendre une chose ignorée, que le gouvernement de France, à l'avénement de la maison d'Orléans, a fait la propagande révolutionnaire pendant quatre années consécutives, soufflant l'esprit de sédition, l'encourageant et l'honorant, et remplissant de menaces ces quatre années de défi. C'est aussi un fait authentique que les souverains étrangers, par tolérance, par faiblesse ou par crainte, ont donné leur publique approbation aux révoltes heureuses.

C'est donc à tort et contre toute logique qu'ils déplorent les progrès de l'esprit révolutionnaire, puisqu'ils ont concouru si imprudemment au développement de son action et à ses redoutables succès. En légitimant les rébellions heureuses, ils ont, de leur libre volonté, créé un droit à la révolte; et il est très-vrai qu'il se trouve écrit dans l'adhésion de ces puissances, et comme annexé aux actes de leurs chancelleries. Aujourd'hui, que cet esprit de révolte les atteint et les investit, elles le traitent en criminel, et veulent le punir et l'enchaîner. Mais cet esprit est si bien justifié par leur sanction, qu'il a toute la force et la fermeté d'un principe avoué et reconnu. Il ne faut point hésiter à le dire : la logique des libéraux est beaucoup plus rationnelle que celle des cabinets. C'est faire injure à la raison que de poser dans le droit des souverains, qu'ils peuvent sanctionner la révolte dans un lieu, et la réprouver dans un autre. Les libéraux raisonnent plus logiquement en préten-

dant que la révolte applaudie chez un peuple doit recevoir chez tout autre la même approbation.

Les cabinets ont des principes flexibles, qu'ils font plier au gré de leurs volontés et de leurs intérêts. Ceux des libéraux sont fixes, et amènent bien leurs conséquences. Ils tirent leur autorité du consentement même des rois qui, les ayant aidés dans leurs efforts, ont consacré leurs rébellions, et les ont fait admettre dans le droit public. Ainsi, dans la guerre déclarée entre les rois et eux, ils semblent combattre de puissance à puissance, et avec des droits égaux. Si on nous demande où nous prenons ces doctrines, nous les tenons des cabinets eux-mêmes qui, en traitant d'égal à égal avec les rebelles, ont effacé la ligne qui séparait le sujet du monarque, et placé sur le même siége l'autorité royale et l'usurpation populaire. Si les complots des hardis novateurs ont les succès qu'ils s'en promettent, s'ils changent les États, s'ils élèvent

des tribunes sur la ruine des trônes, il n'y a plus de principes qui les condamnent. Les attentats ne sont plus que des entreprises; ils peuvent tout oser, leur justification va au-devant d'eux; elle est scellée du sceau des rois, et consignée dans leurs actes publics.

Le gouvernement français déploie toutes ses forces contre cet esprit de révolte qui l'attaque de plus près et menace le trône encore mal affermi; mais c'est de ses encouragements mêmes que lui vient tant d'audace. Il est bien tard de se repentir. C'est un double malheur de se voir sur un abîme et de l'avoir ouvert, et c'est périr deux fois que de périr par ses propres armes. N'est-ce pas le cabinet français qui a signalé le début du nouveau règne par la marche révolutionnaire la plus alarmante pour l'Europe, à peine sortie de vingt années de désordres et de ruines? Il faut prendre date à l'origine. Sa première pensée a été de placer sous son égide toutes les rébellions qui éclatèrent à l'avénement

du prince. Sa première action a été de mettre sous sa protection immédiate la révolte de Belgique ; et le monarque, pour couvrir la bassesse de son origine, l'a parée de la noblesse de son sang. La politique de son gouvernement fut une alliance secrète ou publique avec tous les pays travaillés d'agitations intestines. Cette alliance redoutable, cimentée du concours de tous les mécontents, mettait en faisceau toutes les conjurations de Pologne, d'Espagne, d'Italie, de Belgique et d'Allemagne. Il prétendait trouver la sûreté du nouveau trône dans la frayeur et les ébranlements de l'Europe. Tant de matières inflammables allumèrent enfin un incendie dont on ne voit plus l'étendue, et cet imprudent gouvernement s'aperçut, quand le mal fut sans remède, que l'embrasement avait gagné jusqu'au palais de son roi. Il reconnut trop tard que ses moyens de salut n'étaient que des instruments de ruine. Il faut bien prendre garde au choix des éléments qu'on veut faire

entrer dans les combinaisons politiques. Il en est de mortels. L'on croit appeler des vengeurs, et l'on trouve des meurtriers. Les plus habiles ont été victimes de ces erreurs fatales. Henri III fut auteur de la Ligue, et la Ligue l'assassina. Henri IV, lui-même, est tombé dans cette faute. Il avait rappelé dans la France et replacé auprès de lui les ennemis qui avaient juré par son sang.

Il n'est pas jusqu'au prince Léopold qui ne se plaigne aussi de l'esprit révolutionnaire; il n'est pourtant créé que de son souffle, et son nom même ne serait pas connu s'il n'eût été révélé par l'attentat de Bruxelles. Renier son origine, c'est faire l'aveu qu'elle est honteuse. Ce prince n'est tiré de son obscurité que par l'esprit de révolte, et lui-même lui sert d'autorité. Son exemple est assurément un des plus funestes à la légitimité des rois, et le plus pernicieux à la morale publique. Les rois n'ont point connu la portée de cette faute politique; mais les peuples l'ont mesu-

rée dans toute son étendue, et elle est passée en argument dans la logique révolutionnaire.

Nous le disons sans blâme et sans louange, et seulement avec justice : les révolutionnaires ont des droits acquis ; ils les tiennent des souverains eux-mêmes. Sans s'arrêter à les discuter, ils n'ont plus qu'à les faire valoir et à saisir les événements qui leur seront propices. Forts de la reconnaissance de ces droits, il leur suffit d'en appeler à la fortune ; c'est la seule sanction qui leur manque. C'est à ce terme que les rois ont amené la morale politique. Dans d'autres temps, ces imprudences avaient de moindres dangers ; mais aujourd'hui toute faute des rois est un auxiliaire de la haine qui les poursuit. Il peut être louable de les plaindre, mais il serait trop généreux de les défendre.

Le cabinet français, n'ayant aperçu que le premier effet de son système de propagande, se trouva surpris et accablé par la force et l'étendue de ses invincibles conséquences.

M. de Talleyrand, dont le savoir politique ne débordait pas l'utilité présente, n'a point vu l'orageux avenir qui se formait devant lui. C'est cependant la pénétration de l'avenir qui signale les hommes d'État. Il s'est servi de cette arme pour effrayer et contenir les gouvernements étrangers, se flattant qu'après avoir produit son effet en Europe, il serait aisé de la briser en France, et c'est son esprit même qui s'y est brisé. Il n'est point le premier ministre qui se soit abusé sur les résultats invisibles des systèmes politiques. Il est de plus profonds penseurs qui ne sont pas tombés dans de moindres écarts. Ce serait un livre de haut enseignement que le tableau de ces grandes conceptions, toujours si hasardeuses, où l'on verrait les fins démentir les moyens, et se montrer si contraires aux vues du génie trompé qui avait un autre but et d'autres espérances.

Si les plus habiles ministres ont été emportés si loin de leurs prévisions, quels conseils

assurés pourrait-on attendre de ces ministres de France, pris au hasard dans toutes les conditions, appelés aux affaires par la faveur des partis, étrangers à ces larges études qui font les hommes d'État, et qui ne suffisent pas même à les faire, le génie de la politique étant plutôt un don de la nature qu'une conquête de l'étude? (1).

Personne n'a été exempt de fautes dans ce passage étroit d'une dynastie à l'autre, et dans le début déréglé du nouveau gouvernement. Si les ministres n'ont pas été assez éclairés pour pressentir les conséquences prochaines ou éloignées du hardi système qu'ils embrassaient avec tant d'imprudence, le monarque n'a point commis une moindre faute en acceptant sans examen une constitution d'État renfermant les éléments les plus incompatibles.

(1) *Sed iis qui habent a natura adjumenta rerum gerendarum, abjecta omni cunctatione, adipiscendi magistratus, et gerenda respublica est.*

CIC...

Les rois Jagellons, en Pologne, ne furent pas mieux avisés en se soumettant aveuglément à des conditions violemment imposées. Ceux qui leur donnèrent le titre de rois retinrent l'autorité royale. Ces rois avaient une couronne et point de sceptre. Ce n'était que des idoles. Dans cet État informe, à l'exception du nom de royaume, tout était république ou plutôt anarchie. La Pologne humilia ses rois, et tomba bientôt elle-même dans une humiliation plus profonde.

Le pacte social français ne présente non plus qu'une union monstrueuse de principes mal définis, et hostiles les uns aux autres. Dans ce mélange confus de tous les éléments sociaux, le principe républicain et le principe monarchique sont en présence, s'irritant de leur contact, pouvant revendiquer, à titre égal, l'esprit de ce pacte imparfait, et se disputant l'honneur d'en être la première base. Cette lutte se renouvelle à chaque interprétation, et l'expose à périr dans le choc et l'an-



tipathie de ses divers éléments. Il ne faut point le don de prophétie pour en prédire le déchirement, cette constitution contenant les germes puissants et actifs d'une démocratie qui doit être un jour victorieuse de la royauté. La constitution de la Pologne avait été reconnue pour être la plus vicieuse de toutes les constitutions d'État, et l'on n'y trouvait de louable que la faculté de la changer, qui y était réservée. Il y aurait aussi à louer la constitution française, si elle comprenait cette sage réserve.

La doctrine de la *souveraineté du peuple* est un dogme mystérieux qui se place aujourd'hui en tête des chartes populaires. Il y figure comme ces dogmes sacrés qui servaient de titres aux anciennes religions. Ce sont des *arcana* qu'il faut laisser sous leur voile, pour en conserver le respect. Ce dogme politique n'est pas moins révéré que s'il était protégé par un culte. La *souveraineté du peuple* est un mot sonore qui frappe plus aisément l'esprit qu'il

n'arrive à l'intelligence. Il exprime la toute-puissance nationale résidant dans une pluralité de suffrages. Mais il ne serait pas prudent de la soumettre à un calcul mathématique ni à un examen philosophique, car l'on pourrait ne trouver que des majorités numériques où l'on croit rencontrer des majorités intelligentes. L'expérience que nous tenons du temps et de l'histoire de la société des hommes nous démontre que les multitudes ont toujours été sans instruction et sans lumières, et par conséquent incapables de suffrages. Ce que nous avons appris des gouvernements de la Grèce et de Rome ne contredit point cette proposition établie sur un fait universel. Personne n'ignore comment le droit de suffrage était combiné à Rome pour que le nombre ne l'emportât point sur la valeur ; on sait aussi en quel désordre tombèrent les affaires d'Athènes quand ce droit fut dévolu à tous les citoyens.

C'est donc un fait que les majorités igno-

rantes ont toujours été conduites et gouvernées par les minorités éclairées. Hors les temps de factions, il n'y a point d'exception à cette règle, et l'éducation populaire la plus étendue ne la produira pas. Une révolution n'est jamais l'œuvre d'une majorité ignorante et inhabile ; c'est l'œuvre d'une minorité intelligente et hardie.

Cette vérité s'est mise en plus grande évidence dans la loi même d'élection ; c'est une loi de faveur pour les riches, ce qui est encore une minorité, et même la plus restreinte. Ainsi il arrive, par une interprétation complaisante, que les minorités intelligentes ou les minorités puissantes prennent le nom de majorité ; mais ce n'est pas elle.

La souveraineté du peuple est donc un mot sacramentel qui commande plus de respect qu'il ne permet de réflexion, et c'est de son obscurité que sortent les hardiesses populaires. Toutes les prétentions démocratiques se puisent dans ce principe aussi fécond que

redoutable. On ne se contente point de laisser ce dogme à l'état de mystère politique, on veut lui donner une réalité qu'il perd dans l'analyse. C'est par lui que l'on justifie toutes les attaques à la royauté, comme autrefois la royauté justifiait les siennes contre les peuples par le dogme du droit divin. Les anciens prenaient leurs titres dans les paroles des oracles, et les modernes empruntent les leurs à des principes mystérieux. Le droit populaire s'est mis à la place du droit divin, sans être mieux compris. Ce sont deux grands secrets peut-être nécessaires, mais certainement obscurs, et, en attendant qu'il s'y fasse jour, les peuples et les rois, armés de ces deux mystères, se font une guerre sanglante qui ne les expliquera pas.

Ce qu'il y a de mieux garanti dans la charte française, ce sont les droits du peuple, qui y sont immuables. Les titres de la royauté n'y sont pas aussi sacrés, et il semble qu'elle y soit plutôt admise comme une convenance

que comme une nécessité. Son principe y est si inférieur au principe de la souveraineté populaire, qu'il ne peut manquer d'être violé par celui qui s'est fait inviolable. Cette différence de solidité dans les bases fait assez voir que le principe républicain s'est posé avant le principe monarchique. L'esprit démocratique sort de cette charte comme de son lien d'inspiration; elle y trouve toute sa force et toutes ses espérances.

La charte française est une œuvre admirable pour un grand parti et pour une grande corporation. Les républicains y voient placé tout leur arsenal démocratique, et cette grande corporation y rencontre la fameuse *liberté d'enseignement*, qu'elle poursuit avec tant d'ardeur depuis plus de trois siècles : liberté qu'elle n'avait obtenue que par des grâces et des ordonnances, qu'elle peut aujourd'hui exiger au nom d'un principe et d'une loi, et avec laquelle elle n'a plus à s'inquiéter ni des savants, ni des philosophes, ni des libéraux.

La situation est ainsi faite; il faut la subir avec tous ses dangers. Ce que le génie n'a point prévu, le courage doit le supporter. Un roi n'a souvent qu'une heure pour dicter ses conditions : l'enthousiasme les fait accepter; mais l'enthousiasme n'a qu'un jour. On ne remonte ni le cours du temps, ni le cours des choses. Nous sommes loin maintenant des sentiments favorables à la royauté; elle n'a plus à se réfugier dans l'inclination des peuples, il ne lui reste qu'à se sauver des haines démocratiques; mais on ne triomphe pas aisément des ardeurs populaires. Les fièvres politiques, comme les fièvres religieuses, sont des fléaux qui ne s'absorbent que dans les ravages qu'ils exercent. Ce n'est pas sans doute chez un grand peuple que le génie démocratique peut jeter des fondements durables; mais il est également vrai que sa puissance est formidable, et que s'il n'a pas celle qui édifie il a celle qui renverse.

Les démocraties portent leur mort dans

leur propre sein ; elles suffisent seules à leur ruine, qui commence au lendemain de leur triomphe ; il est souvent expédient de les abandonner à leur violence, comme des torrents qu'on ne peut arrêter, et qui se perdent d'eux-mêmes. L'histoire n'offre point d'exemple d'une démocratie en progrès qui ait rétrogradé dans sa marche ; il faut qu'elle arrive à sa victoire, et c'est par ses succès qu'elle s'achemine à sa perte. Toute démocratie est suicide de sa nature, et par ses excès elle touche au despotisme ; c'est la forme d'État qui en est la plus voisine : il n'a point existé une démocratie à laquelle n'ait succédé une tyrannie ; la raison en est que la jalousie est la première passion d'une démocratie qui se fonde ; car à peine a-t-elle son nom, que ses fondateurs, d'abord les égaux des autres citoyens, veulent en être, ou sont appelés à en être les supérieurs, l'égalité absolue étant la plus vaine de toutes les chimères. La nature, en effet, ne l'établit ni dans l'ordre physique,

ni dans l'ordre moral; on voit, au contraire, qu'elle affecte l'inégalité dans toutes ses œuvres. Les citoyens jaloux, armés du principe théorique de l'égalité, accusent de sa violation ceux qui se sont emparés du gouvernement, et ceux-ci, pour n'être point victimes de la haine et de l'envie, se font maîtres et tyrans, plus peut-être par nécessité que par inclination. Toutes les républiques de la Grèce n'ont péri que par la jalousie, c'est le principe de mort de tous les États républicains; des temps anciens il est descendu dans les temps modernes, et a exercé le même ravage dans les républiques d'Allemagne et d'Italie. C'est cette même jalousie qui fit obstacle à l'essor des libertés bataves, qui rompit l'harmonie et l'ensemble de la république des Pays-Bas et en détacha les provinces belges. Il n'est point, en un mot, de république qui ne soit l'aliment de ce ver destructeur.

La France est comme changée en une arène où se combattent toutes les croyances poli-

tiques, et la victoire n'est encore à aucune. Au milieu de tant de passions et de tant de périls, et dans la confusion générale où sont tombées les intelligences, il ne faut pas s'étonner si la France, attentive à éviter tant d'écueils, s'est égarée dans la recherche de son intérêt d'État. Si même dans le calme elle ne l'a jamais bien connu, comment le distinguera-t-elle dans le trouble et les ténèbres qu'elle répand sur elle-même ?

Nous allons entrer dans l'étude de ce *grand intérêt* où doivent tendre toutes les pensées et tous les efforts de la *politique positive*. Les écarts de la France la précipitent si loin, qu'il suffit de prendre le parti de sa gloire pour se justifier d'un examen peu propre, à la vérité, à relever celle de son gouvernement.

Avant la révolution française, deux ministres seulement, mais deux grands ministres, ont été des ennemis décidés de la puissance anglaise, le cardinal de Richelieu et le

duc de Choiseul. En voulant l'arrêter, ils voyaient dans l'avenir ce qui est aujourd'hui présent à tous les yeux. Leur pénétration leur avait révélé cette suprématie menaçante que l'Angleterre doit à l'aveuglement de la France autant qu'à son propre génie. Le cardinal de Richelieu, en fondant ce système anti-britannique, s'était flatté d'avoir légué au cabinet français une politique nationale, dont aucun homme d'État ne devait s'écarter, et il est mort dans la pleine persuasion que ce système serait continué par tous ses successeurs. Il fut soutenu sous Louis XIV, qui de plus trouva le secret d'abaisser l'Angleterre avec de l'or et des intrigues. Le duc de Choiseul voulut l'affermir sous Louis XV, mais d'autres intrigues détournèrent les grandes vues de ce ministre. Napoléon le reprit avec une vigueur plus éclatante que funeste. Sa fortune y échoua. Ses coups partaient de trop loin. L'Angleterre est un géant qu'on n'abat pas avec une fronde. En voulant lui fermer

l'Europe, il la poussait à s'ouvrir toutes les routes du globe. Avant lui, l'Assemblée législative et la Convention étaient entrées dans le système du cardinal avec une véhémence qui fit trembler l'Angleterre, et la détermina à épuiser toutes ses richesses et toutes ses forces pour combattre le génie d'une révolution qui menaçait d'être fatale à sa grandeur. Ses alarmes ne cessèrent qu'à la rentrée des Bourbons. Elle pensa justement que ces princes, jetés au milieu des difficultés et des dangers d'une monarchie relevée et contestée, n'auraient point à porter au dehors une attention qu'ils ne pouvaient détourner de l'intérieur de leur royaume, et qui même ne leur fut pas suffisante.

C'est de ce moment que grandirent les destinées de l'Angleterre. Mais elles s'élevèrent à une hauteur inouïe à l'avénement de la dynastie d'Orléans. C'est de cette révolution qu'elle peut dater sa suprême domination sur la France, et sa grande autorité dans l'En-

rope. Chaque jour depuis accrut son ascendant. Une étroite intelligence lia les deux cabinets, mais elle ne pouvait entrer dans les deux intérêts d'État, de tout temps si contraires. M. de Talleyrand, confident des deux gouvernements, et dont les préférences étaient bien connues, déposa dans les mains de l'Angleterre la révolution de 1830, lui en confia la destinée, et avec elle la fortune de la dynastie d'Orléans.

Les motifs n'en ont pas été pris dans la nécessité. Il n'est pas inutile de remarquer que l'intelligence de la maison d'Orléans avec le cabinet anglais est une tradition de la régence. C'est au duc Régent qu'il faut en reporter la date. Ces causes cachées de politique intime étaient de la science d'un ministre de cour, si différent d'un ministre d'État.

On ne conçoit pas autrement la pensée de ce négociateur. La nouvelle dynastie n'avait point à recourir à la protection particulière de l'Angleterre. Elle avait reçu celle

des Puissances qui toutes s'empressèrent d'établir avec le monarque élu des relations non équivoques. Jamais roi *hors de ligne* ne fut reconnu avec moins d'obstacle et d'hésitation. L'histoire diplomatique de l'Europe n'offre point d'exemple d'une admission aussi unanime et aussi prompte, ainsi que l'avait justement observé le roi à qui il en a coûté si cher de lui avoir rendu le premier hommage.

Cependant l'Angleterre était trop habile pour ne pas saisir d'un coup d'œil tout le parti qu'elle pouvait tirer d'un si heureux abandon, et M. de Talleyrand savait aussi très-bien que pour faire embrasser à l'Angleterre un intérêt de famille, il fallait y perdre l'intérêt d'État. Croyant voir dans la protection anglaise le salut de la nouvelle dynastie, il n'hésita point à la placer sous sa garantie, aussi bien que la France, et ici il faut reconnaître que jamais protection ne fut plus inutile à un roi, ni plus funeste à un peuple.

L'Angleterre ne fait point de présent qui ne couvre un dommage. Sa libéralité est le présage d'une dépouille. Ses conseils, son amitié, sa bienveillance, elle met tout à haut prix. L'Espagne, le Portugal, la Hollande et aujourd'hui la France, savent à quel poids se pèse l'appui qu'on lui demande.

L'Angleterre se crut remontée aux beaux jours de son histoire, lorsqu'elle faisait triompher ses prétentions sur la France. Elle remplit les conditions du marché, qui lui étaient trop avantageuses, pour qu'elle n'y fût pas fidèle. Elle protégea le nouveau trône qui n'avait pas besoin d'appui, et prit ouvertement la direction des affaires de la France. M. de Talleyrand, dont la plus forte inclination était de plaire à l'aristocratie anglaise, intermédiaire de deux gouvernements, et, pour ainsi dire, leur double ambassadeur, servait à Paris l'intérêt de l'Angleterre, et servait à Londres l'intérêt de la nouvelle dynastie au péril de l'intérêt national. Le cabi-

net anglais croyant sa protection nécessaire, commença par donner des conseils, et finit par donner des ordres. Sa politique devint aussi altière que la politique française se montra docile et humble, et depuis dix ans, elle dirige le cabinet français avec une autorité qu'elle n'affecta pas toujours, quand elle était maîtresse des provinces de France. On a vu l'Angleterre vassale de la France sous Louis XIV, et nous voyons sous un autre règne la France vassale de l'Angleterre. Nous devancerons l'histoire, à qui désormais appartient M. de Talleyrand; nous dirons avec elle que jamais ministre de la France ne fut plus favorable à la grandeur de ses ennemis, et nous n'hésitons pas à le dire, malgré la loi de Solon, qui défend d'accuser les morts.

L'alliance anglaise n'a donc pas été réfléchie dans l'intérêt de la France qui avait trop à perdre, et l'Angleterre trop à gagner, pour que cette alliance fût une union fondée sur une réciprocité d'avantages, qui est la base

nécessaire des alliances bien conçues, et qui promettent de la durée. L'alliance anglaise, même en la supposant sincère, ne préserverait pas la France du péril d'une grande guerre. Outre que l'Angleterre ne se dévoue pour personne, sa position extra-continentale ne lui en donnerait pas les moyens. La moindre alliance sur le continent est préférable à toutes ses protections. M. de Talleyrand dans l'alliance anglaise n'a donc point cherché un intérêt d'État, et nous verrons bientôt qu'il l'a sacrifié même à des combinaisons particulières, dont il composait ordinairement sa politique mobile. L'intérêt de la France était directement contraire à une alliance offensante par son inégalité (1). Il n'est point en effet d'homme d'État éclairé qui ne découvre des sources d'hostilité dans les situations respectives des deux pays, et qui ne juge que l'insolente attitude de l'Angle-

(1) *Inæqualitas parit bellum.*

PL...

terre ne soit un manifeste contre la France. Quand M. de Sully dénonçait à l'Europe l'ambition autrichienne, il ne combattait pas un orgueil plus menaçant et plus insupportable.

La France s'est appelée autrefois la rivale de l'Angleterre, et elle prenait ce nom d'une égalité de prépondérance. Mais aujourd'hui, elles ne sont pas même rivales, car les proportions de rivalité n'existent plus. L'Angleterre occupe toutes les hauteurs; la France a quitté les siennes, et l'inégalité en est venue à ce point qu'elle a toute la distance du commandement à l'obéissance. Vingt années de victoires sur mer et sur terre, n'auraient point acquis à l'Angleterre les conquêtes réelles et politiques que lui ont facilitées l'ignorance et l'indifférence du gouvernement français, et cette prétendue nécessité de sacrifier les plus vastes intérêts à un intérêt plus étroit. L'Angleterre a recueilli les fruits de trois révolutions. La France, la Belgique et l'Espagne semblent n'avoir eu en vue que ses prospé-

rités, en secouant leurs propres fondements, et tandis que les autres puissances, immobiles dans ces agitations, en redoutaient les funestes effets, elle seule accroissait sa fortune des calamités de trois peuples. Tous ses grands édifices ne sont faits que de ruines.

Mais c'est surtout contre la France que se dirigent tous ses mouvements. Elle la cerne de toutes parts, et se place dans tous les lieux où elle peut l'atteindre ou l'arrêter. En Espagne, en Belgique, sur les côtes d'Italie, dans les mers du Levant, sur l'Océan, dans les mers d'Amérique, elle est sur tous les points, pour lui faire obstacle en tous lieux. Toutes ses positions sont prises contre la France qui n'en a aucune contre elle.

L'amitié de l'Angleterre tombe comme une paralysie sur la marine française. Ses nombreux vaisseaux sont absorbés dans ses ports, et sont réduits à n'être que des meubles de luxe. La marine française ne figure que dans les dépenses de l'État. Sans considération

auprès des puissances maritimes, elle est aussi ignorée des mers du nord que de l'Océan indien. La France, avec ses vaisseaux sans action, ne remplit guère plus d'espace sur les mers, que Louis XIII qui n'en possédait pas un seul sous la régence dé sa mère. Il semble que la nation française se soit condamnée à n'être qu'une puissance continentale. Mais puisqu'elle n'aspire qu'à cette gloire, du moins ne doit-elle pas souffrir qu'on ose lui porter atteinte, et que la domination anglaise vienne s'établir sur sa plus proche frontière. Lille est en face du Lion belge et du Léopard anglais. C'est ici le plus considérable avantage que l'Angleterre ait obtenu, en échange de sa protection pour la monarchie nouvelle. Elle a fermé la France au nord, comme à l'ouest et au sud. La Belgique est dans ses mains, comme une de ses provinces. Le cabinet français, ignorant les anciennes traditions, est tombé sans soupçon dans les embûches de l'Angleterre

qui du même coup perdait les Pays-Bas et affaiblissait la France, deux buts qui sont permanents dans l'esprit du cabinet anglais.

La France a eu autrefois plusieurs grands ministres, et beaucoup d'autres de moindre poids, mais il faut dire à l'honneur de tous que jamais il n'est entré dans la pensée d'aucun d'eux d'établir la puissance anglaise au cœur de la Belgique. L'Angleterre a enfin réalisé le grand dessein qu'elle a toujours nourri, de se faire un accès vers la France, depuis qu'elle a perdu les villes maritimes qu'elle possédait sur ses rivages. Un prince, lieutenant de l'Angleterre à Bruxelles, est un événement qui confond la constante politique de la France, comme il est tout-à fait injurieux à ses prétentions et à sa gloire. Le cardinal de Richelieu voulait mettre l'Angleterre en dehors de la balance de l'Europe; que penserait ce grand ministre d'un cabinet français qui fait présent de la Belgique à cette ennemie de la France, qui la jette, à son tour,

en dehors de cette balance? L'établissement d'une princesse peut-il compenser un si déplorable échec? M. de Talleyrand n'a rien vu au delà de cette courtoisie, mais l'habile Angleterre savait bien qu'en flattant un orgueil de famille, elle abattait celui de la France.

C'est le grand art de la politique d'accorder l'intérêt de famille avec celui de l'État, et de n'en faire qu'un seul et même intérêt; mais s'ils sont contraires, les plus tristes revers peuvent sortir de cette antipathie. Ce n'est pas certainement en ce lieu que se rencontre cette union des deux intérêts, leur divorce au contraire a été publié par le mariage anti-national d'une princesse de France avec un vice-roi de l'Angleterre. Ici, la faute est capitale, et puisqu'on voulait détruire le royaume des Pays-Bas, injustice pour injustice, la politique ordonnait à la France de s'assujettir la Belgique plutôt que de la laisser passer sous la domination anglaise.

L'amiral de Châtillon, l'un des hommes les plus éminents de son siècle, adressa un mémoire secret au roi Charles IX, dans lequel étaient présentées les vues politiques les plus hautes et les plus sages. Entre autres instructions qu'il donnait à ce roi, il y en avait une fort considérable, et qui appartient essentiellement à notre sujet. Il lui faisait cette principale recommandation « de re-
» chercher l'amitié et l'alliance des Pays-Bas
» et des princes d'Orange; » et il appuyait cette vive instance de cette profonde observation : « *Que les Anglais ayant été expulsés*
» *des provinces de France où ils s'étaient éta-*
» *blis, et ayant été rejetés dans leur île, avaient*
» *trop bien compris qu'ayant perdu tout accès*
» *vers la France, la Belgique leur offrait le*
» *seul débouché qui leur restât, pour l'aborder*
» *et s'établir dans son voisinage, et que c'était*
» *une extrême imprudence de forcer les Fla-*
» *mands à se jeter dans leurs bras.* »

Cette politique de l'amiral de Châtillon

découvre aujourd'hui toute sa profondeur, et son application est actuelle : le cabinet français *a poussé les Belges à se jeter dans les bras de l'Angleterre*. La puissance britannique se trouve établie *dans le voisinage de la France*. Elle a retrouvé ses positions hostiles en les transférant en Belgique, et la France a perdu les siennes contre ses autres ennemis. Si la guerre éclate, le terrain belge est ouvert; l'Angleterre, sans obstacle, y fera descendre ses armées; elle ordonnera à son lieutenant, à Bruxelles, de tourner les armes des Belges contre la France, et donnera ainsi à ses ministres une leçon de politique qui manquait à leur savoir.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'Angleterre a mis tant d'ardeur au renversement du royaume des Pays-Bas, qui était à la veille de secouer son joug et de s'affranchir de la servitude qui lui était imposée par le traité de Vienne. La Belgique, mise en dépôt dans la main d'un de ses vassaux, est un plus souple

instrument de sa secrète politique; c'est toujours la France qui est le principal objet de ses jalouses méditations, et elle ne pouvait lui faire un plus grand outrage, ni porter une plus grave atteinte à son intérêt continental. Dans cette transformation de la Belgique en province anglaise, la France, qui ne saisit que les apparences des choses, n'a vu que les apprêts et les fêtes d'un mariage; elle s'est empressée même de doter l'ennemi qui a la garde de ses portes; les ministres, se contentant de l'honneur fait à une princesse de France, n'ont pas même soupçonné un piége qui était couvert de fleurs et d'une couronne : leur vue ne s'est pas portée loin en ce temps de négociations; ils ont paru si peu initiés à la science des intérêts politiques, que cette affaire a semblé être plutôt une œuvre de cour, qu'une œuvre de gouvernement. Rien ne ressemble plus aux présents des Grecs que les caresses de l'Angleterre. Sa louange est un piége; les hommes d'État

qu'elle vante sont toujours ceux qu'elle trompe.

Nous venons de rendre visible la profonde blessure faite à l'intérêt continental de la France ; voyons maintenant celle qu'elle reçoit dans son intérêt maritime. Le texte n'est pas plus heureux pour l'honneur de la politique française.

Le ministre Choiseul avait attaché son système politique à cette maxime d'État, tout-à-fait nationale : *Point de Russes et point d'Anglais dans la Méditerranée.* C'était tout un plan politique de la plus haute portée, et il était homme à le mettre en vigueur ; mais ce noble dessein fit retraite avec lui dans sa disgrâce, et les ministres qui lui succédèrent, ne le furent que de nom. L'aveugle génie qui préside aux affaires de France, voit et laisse développer un plan bien différent ; et les Anglais et les Russes changeant le sens de la maxime disent, avec un plus juste orgueil : *Point de Français dans la Méditerranée.* Ainsi la France

reçoit deux affronts, au nord et au sud, égaux dans leur audace, égaux dans leurs funestes résultats : *Point de Français dans la Méditerranée, et point de Français dans la Belgique*, c'est là le sceau de l'alliance anglaise.

Si la Méditerranée est un *lac français*, et la Belgique une *province française*, selon le langage usité, il faut convenir que les Français transfèrent facilement leurs titres de propriété, et qu'il n'en coûte pas beaucoup aux Anglais pour les convertir en domaines britanniques. On ne sait quel nom donner à cet abandon : la Méditerranée qui baigne la moitié des rivages de France, est devenue la proie d'une puissance qui s'y trouve étrangère par sa situation, et qui a ses droits au nord, comme la France a les siens au sud Ce serait le même renversement si les Français allaient occuper la mer d'Irlande ou la Baltique ; mais la persévérante ennemie de la France veut la presser sur tous ses flancs, et son audace est telle, qu'il faut s'attendre, à la pre-

mière conjoncture, à la voir mettre le pied sur quelque point de son littoral; elle en fera la démonstration, ne fût-ce que comme insulte, et elle osera le sonder comme une côte africaine.

Toute excuse est ici hors de proposition. L'envahissement de la Méditerranée est un affront dont aucune indulgence ne peut laver la politique française; l'abaissement est d'autant plus honteux, qu'il est volontaire et consenti. *Je suis absolu dans mes mers*, disait Louis XIV aux ambassadeurs de Hollande, et les Anglais osent dire à ses descendants : *Nous sommes absolus dans vos mers;* et, pour que rien ne manque à l'offense, ils le disent devant une marine plus imposante que celle de Louis XIV. Tout ici est blessé, et l'intérêt de l'État et l'honneur national; dans aucun temps, et sous aucun prétexte, un gouvernement français ne peut être excusable d'abandonner la possession de ses mers à une puissance éloignée qui, pour venir s'en em-

parer, s'ouvre un hardi passage sur les trois dominations de l'Espagne, de la France et de l'Italie, trois États déshérités et à qui la nature a dévolu la Méditerranée.

Il faut à une marine une grande destination ou il faut la supprimer ; car si elle n'a point un grand but, elle n'est plus qu'une ruine pour l'État. Ce grand but n'est point apparent pour la France. Quel est le spectacle de ses rivages ? On voit les vaisseaux français se visiter d'un port à l'autre, on publie avec éclat que les vaisseaux de Brest sont entrés dans le port de Toulon, et que ceux de Toulon sont entrés dans le port de Brest ; on ajoute, comme un avantage remporté, que leur entrée a été aussi heureuse que leur sortie. Ce sont là les grands mouvements de la marine française ; et le plus important service de ses vaisseaux est de porter un ambassadeur à Athènes ou à Constantinople. Pendant ces vaines promenades, l'Angleterre, avec les siens, s'empare de Chypre, de la Syrie et de

l'Égypte, et les vaisseaux français fuyant devant ses conquêtes vont se cacher dans leurs ports pour tout signe d'alarme. Dans quelques années, il y aura toute une génération de marins qui n'aura pas vu un combat de mer. Il faut dire, avec M. de Pradt, que la marine de la France est un luxe inutile et ruineux, puisque ses flottes ne doivent point servir à l'augmentation de sa puissance.

C'est à cette humiliante et onéreuse condition qu'on peut se maintenir avec l'Angleterre en bonne intelligence, et il n'est pas douteux que si la France tentait de relever la gloire de sa marine, cette prétendue alliée ne se déclarât aussitôt sa plus mortelle ennemie. Le principe d'État dominant et même exclusif de la politique anglaise, est l'abaissement ou la ruine de toute flotte rivale. L'Angleterre n'a point à considérer le droit des gens; sa justice est d'obéir à l'exigence de ses plus graves intérêts; son immense prospérité est née de sa domination sur les mers : si elle la laissait

disputer, elle s'exposerait à la perdre; et si elle la perdait, le piédestal de sa haute fortune s'écroulerait à l'instant même; son vaste empire indien se verrait renversé comme un colosse d'argile; toutes les sources de ses richesses seraient taries, et bientôt, réduite aux étroites proportions de son île bornée, elle descendrait au second ordre des États européens. Pour dernier malheur, ses peuples, désœuvrés au dehors, rentreraient dans leur esprit de discorde et d'agitation, qui ne s'est calmé qu'à l'époque où, prenant leur essor, ils ont pu le dissiper dans l'espace du monde.

Il est donc dans sa nécessité nationale de maintenir sa domination sur les mers, puisqu'il y va de sa gloire, de sa fortune et même de son repos. Ainsi toute flotte puissante est son ennemie naturelle, et son intérêt d'État en commande la prise ou la ruine; c'est en outre un de ses grands moyens d'accroître sa marine. Sydney'Smith visitant les chantiers de

Cherbourg : « *J'admire*, dit-il, *la générosité française de construire de si beaux vaisseaux pour les flottes d'Angleterre.* »

Il résulte de la connaissance des situations et de la politique insulaire, que la France ne peut être l'alliée de l'Angleterre sans consentir à s'effacer comme puissance maritime. L'intérêt français et l'intérêt anglais sont donc deux intérêts contraires, et par conséquent ennemis ; si les deux pays veulent s'unir, il faut que l'un renonce, non pas seulement à la supériorité, mais même à l'égalité. Dès que l'on voit alliance entre les deux puissances, c'est que l'une s'abaisse devant l'autre, comme l'Angleterre devant la France sous Charles II, ou comme la France devant l'Angleterre sous le gouvernement de nos jours.

Ce gouvernement va plus loin : il pense que l'amitié de l'Angleterre ne peut être mise à trop haut prix ; et, pour en être honoré plus long-temps, cette jalouse puissance lui imposant la condition du désarmement de ses

vaisseaux, il obéit à cette injonction; soumission plus funeste que la perte d'une bataille navale, et qui couvre sa honte du nom d'économie. Si c'est en effet dans cet esprit d'épargne, c'est la même faute capitale si violemment reprochée au cardinal de Fleury, qui fut l'écueil de sa renommée, et que l'orgueil national ne lui pardonna jamais. Ce ministre, réputé pour la faiblesse de ses résolutions, en désarmant la marine, s'était aussi flatté que l'amitié des puissances serait la récompense d'un si dangereux sacrifice, et au contraire il augmenta et enhardit leurs mépris.

M. de Montesquieu, qui avait fait son étude des intérêts d'État, ne s'est point montré favorable à une alliance anglaise; dans une lettre à l'abbé Nicollini. *Voyez*, lui dit-il, *comme les Anglais couvrent toutes les mers! c'est une grande baleine;* et dans une autre, à l'abbé de Guasrco: *L'Angleterre est une ennemie avec laquelle il ne faut entrer en commerce qu'à coups de canon.*

Dans les diverses natures d'intérêts d'État, il en est de passagers et il en est de permanents : ceux qui sont passagers tiennent à des circonstances également passagères ; ceux qui sont permanents dérivent des situations géographiques, et ils sont invariables comme elles. Si l'on est forcé de sortir de l'intérêt naturel par une nécessité fortuite, il faut y rentrer par une nécessité éternelle. L'intérêt de l'Espagne est de s'allier avec la France contre l'Angleterre, ou avec l'Angleterre contre la France, selon les dommages qu'elle appréhende de l'une ou de l'autre ; leur conduite détermine sa politique, mais son intérêt naturel est d'être l'amie de la France, c'est le besoin de sa situation. L'intérêt permanent de la France est d'abaisser l'Angleterre, et de s'allier avec toutes les forces qui peuvent concourir à son abaissement, au péril d'en être écrasée, comme on le voit en ce moment. L'intérêt de l'Italie est de s'unir avec la France contre l'Allemagne, ou avec l'Allemagne contre la France, selon

le danger où l'expose l'ambition qui la convoite. L'intérêt du Corps germanique est de recourir à la protection de la France contre les entreprises de la maison d'Autriche, ou d'invoquer l'appui de la maison d'Autriche contre les invasions de la France. Ce sont tous intérêts inhérents aux situations géographiques; et à cela, les docteurs de la nouvelle politique ne peuvent rien changer, car il ne leur est pas encore donné de transporter les mers et les montagnes. Si le cardinal de Richelieu a été un si grand homme d'État, c'est qu'il avait compris qu'il fallait asseoir ses plans politiques sur les convenances territoriales (1).

Il ne manque pas d'esprits en France qui se persuadent qu'il est facile de surmonter les obstacles qu'opposent la nature, les mœurs et les religions, mettant au rang des préjugés

(1) Le cardinal de Richelieu n'est envisagé dans ce *Traité* que sous le rapport de son système de politique extérieure. Il s'agit de ses vues et non de ses moyens.



ces grands traits de la physionomie des peuples. C'est un jeu pour eux de tracer au compas des États imaginaires, composés d'éléments divergents et de rapports antipathiques, ayant cette croyance que la force comprime toutes les répugnances et vient à bout de ranger les peuples sous le même niveau d'administration. Les Romains ne se jugeaient pas si savants, et se gardaient bien d'enlever aux peuples ce que nous appelons aujourd'hui leur nationalité; ils aimaient mieux avoir des alliés que des esclaves, et ils en recevaient plus d'utilité dans la paix et plus de secours dans la guerre : il est en effet bien plus sûr de se faire des voisins dévoués que des sujets suspects.

La politique qui ne veut que des sujets et des vaincus n'a point de profondeur : des ruines ne sont pas des racines. Quoique l'on se pique peu de moralité dans les affaires d'État, si le sentiment de la justice est en raillerie à ceux qui les dirigent, il est pris

au sérieux dans la conscience des peuples, et s'il faut expliquer l'isolement de la France au milieu de l'Europe, n'est-il pas visible que c'est une excommunication encourue par son injustice envers toutes les nations? Quel est le peuple aujourd'hui assez crédule pour avoir foi dans la protection désintéressée de la France? Elle publie hautement qu'elle est prête à recommencer ses courses militaires; sous le prétexte de la délivrance des peuples, ses promesses leur préparent une autre servitude; elle se propose à l'Espagne, s'annonce à l'Italie, s'adjuge les Pays-Bas, agrandit la carte de France des provinces du Rhin : c'est-à-dire qu'au lieu de se faire des amis de tous ces peuples, elle s'en fait une ceinture d'ennemis. Dans l'ardeur qui les emporte, les Français n'ont pas le temps de songer que l'envahissement des provinces rhénanes serait fatal à tout le corps germanique. La Prusse et les empereurs, le voyant entamé par la France, ne manqueraient pas de s'autoriser

de son exemple pour en achever le démembrement : ce serait inviter leur ambition, l'enhardir et la justifier. Mais ce n'est pas en France qu'on étudie la conséquence des choses.

Les provinces germaniques ont eu de tout temps une grande inclination pour l'alliance française, elle était même à un haut degré dans leur intérêt d'État, et elle y est encore ; mais la pensée ne se rencontra jamais chez elles de s'incorporer à la France, pas même au temps de Henri IV, qui les protégeait si ouvertement, et dont le noble gouvernement était bien propre à séduire et à entraîner les peuples. C'est à la France que le corps germanique doit son indépendance ; elle fut toujours en péril jusqu'au traité de Munster qui renferma sa garantie. L'alliance du corps germanique avec la France devait être inaltérable, ayant toutes les conditions d'une alliance nécessaire : elle reposait sur les plus grands avantages réciproques, le Corps germanique

servant de barrière à la France contre la maison d'Autriche, et la France le couvrant de sa protection contre les empereurs, toujours conjurés contre les libertés de l'empire.

Qui a détruit cette heureuse intelligence, si ce n'est l'injustice de la France, qui ne se contente plus de l'honneur de protéger, et qui n'a plus que l'orgueil d'assujettir? Ces peuples, comme ceux des Pays-Bas, reculent devant une puissance qui leur est nécessaire comme alliée, mais qu'ils repoussent comme conquérante et souveraine.

C'est par la même faute qu'elle a perdu toute confiance et toute autorité chez les peuples d'Italie, qui invoqueraient son appui si elle savait se borner à la protection qu'ils lui demandent. Le cardinal de Richelieu ne voulait pas que la France fît valoir la plus légère prétention sur l'Italie et y jetât le moindre ombrage; toutes ses vues sur ce pays consistaient à s'assurer un passage dans les Alpes pour lui porter rapidement les secours de la

France contre l'invasion allemande ou espagnole. C'est là de la politique bien entendue. L'Italie, comme le corps germanique, est en crainte permanente de l'Autriche et de la France; tous deux veulent des amis et des protecteurs, et point de maîtres. Le temps, les révolutions et les tyrannies passagères n'ont point altéré cet esprit d'indépendance, et il est nécessaire qu'ils le conservent.

L'amitié d'un État voisin, et même d'un État inférieur, est d'un avantage considérable, par cela seul qu'il est voisin. L'empereur Charles-Quint, pour en relever l'importance, se servait d'une comparaison ingénieuse et persuasive : *Si la lune*, disait-il, *a plus de pouvoir sur les mers et sur la terre que la plupart des autres astres, ce n'est pas qu'elle soit plus puissante, mais c'est qu'elle est plus proche et son influence plus immédiate; il en est de même du voisinage des États.*

Nous remarquons, à ce sujet, que l'État le plus proche de la France, qui touche de plus

près à ses portes, est celui-là même qu'elle a le plus constamment envahi, maltraité et foulé, en sens contraire de la maxime de Charles-Quint. Toutes les colères de la France, que la cause en soit venue du nord ou du midi, ont été s'abattre sur la Belgique, qui semble fatalement chargée de toutes les iniquités de l'Europe. Nous ne voyons que deux règnes où les Pays-Bas ont été traités avec la considération politique qui leur est due sous tant de rapports, et que plusieurs ministres leur ont si justement reconnue.

C'est ici le lieu d'examiner comment ces habiles ministres ont conçu autrefois les alliances de la France et son intérêt d'État. Ce qui lui manquait alors, c'étaient des alliés assez forts pour s'unir avec elle contre ses ennemis et les leurs. Les grands ennemis de la France étaient l'Angleterre, qui jetait les fondements de sa double puissance sur le continent et sur les mers, et la maison d'Autriche, dont les deux branches s'étendaient, comme deux ailes

d'aigle, sur l'Allemagne et sur l'Espagne; la France était constamment menacée par ces puissants adversaires. La révolution des Pays-Bas en ayant opéré une dans les systèmes politiques, trois grands ministres, Sully, le cardinal de Richelieu et le cardinal Mazarin, jugèrent du même œil que l'alliance des Pays-Bas était éminemment dans le véritable intérêt de la France, et tous trois travaillèrent avec une égale ardeur à fortifier leur puissance sur les mers et sur la terre, et, bien loin de commettre la faute d'affaiblir leur importance, ils s'efforcèrent de l'accroître et de l'étendre, pour s'en faire un rempart contre l'Angleterre et la maison d'Autriche (1). Ces vues, sagement poursuivies, eurent le succès que méritait une si heureuse combinaison : les services signalés que se ren-

(1) C'était le même vœu dans les cercles germaniques. L'électeur palatin écrivait, en 1608, au landgrave de Hesse, qu'il fallait soutenir les Provinces-Unies, pour résister à la domination de la maison de Habsbourg.

(*Correspondance inédite de M. de Rommel.*)

dirent les deux pays sont un monument de la puissance des alliances bien conçues, et devraient demeurer dans leurs archives comme des leçons de conduite dans les perturbations de l'Europe.

Nous demanderons maintenant si la situation des choses est changée. Elle ne l'est pas, ou elle ne l'est que pour s'être aggravée : l'Angleterre est beaucoup plus formidable, et toute pudeur est sortie de sa politique. L'Autriche, toujours si puissante, a ajouté à ses forces continentales des forces maritimes ; en s'éloignant de ses anciennes frontières, elle a fait place à un peuple orgueilleux et guerrier, et la Prusse, avancée jusqu'aux portes de la France, n'est point là pour augmenter sa confiance : et c'est en face de tous ces dangers réunis que le cabinet français a eu l'imprudence de démolir le seul rempart qui restait à la France.

Le cardinal de Richelieu était entier dans son système d'alliance avec les Provinces-Unies ; tout son génie fut occupé à le cimenter

et à le rendre redoutable. Il avait résolu le partage des Pays-Bas espagnols entre la Hollande et la France, et il en fit l'offre au prince Frédéric-Henri ; les États-Généraux s'étaient empressés de l'accepter, le prince, trop défiant de la France, fit la faute d'éluder cette grande proposition, faute qu'il reconnut trop tard (1). Mais si la mort n'eût arrêté les vastes conceptions de ce ministre, il n'eût pas laissé échouer un dessein qu'il avait conçu pour la grandeur et la sûreté des deux pays. Ce plan de partage ne périt pas, la France prit sa part sous Louis XIII et sous Louis XIV : Valenciennes, Lille, Douai, Arras, Dunkerque, Cambrai, Bapaume, entrèrent dans le royaume ; la Hollande alors fut mise en dehors du partage ; mais il est bien remarquable que par le traité de Vienne elle avait recouvré sa part, et ainsi le grand plan du cardinal de Richelieu avait reçu sa pleine exécution. La France

(1) La politique soupçonneuse de Barneveldt, envers la France était devenue celle de ce prince. Elle fut funeste aux trois pays.

devait s'en applaudir ; mais le cardinal n'était pas là pour lui faire comprendre ce qui n'est pas tombé dans son intelligence.

Depuis dix ans on n'entend que des déclamations contre le royaume des Pays-Bas, qui n'est pas autre chose que ce partage réalisé. Les régents de la politique française ne se doutent guère apparemment que ce royaume a eu ce grand ministre pour premier fondateur, et qu'il est véritablement son œuvre. Les plus grands hommes de la France, à cette période politique, Henri, Sully, Richelieu, Mazarin, n'ont eu qu'une même pensée à l'égard des Pays-Bas; tous ont découvert, dans leur alliance avec la France, le plus haut intérêt d'État pour l'un et l'autre pays : c'était un plan un peu plus national que de jeter la Belgique à la convoitise anglaise. On cherche vainement dans quelles pages de l'histoire ou dans quelles archives diplomatiques, les ministres de la nouvelle dynastie ont pris leurs documents.

Après la mort du dernier de ces grands hommes d'État, M. de Louvois, qui n'avait qu'une politique de haine, comme son maître en avait une d'orgueil, croyant cet orgueil blessé par la fierté hollandaise, M. de Louvois ne voulut tenir aucun compte des méditations de ses sages prédécesseurs; il anéantit leur ouvrage, et, son emportement ne lui permettant aucune réflexion sur les résultats d'une rupture sans prudence et sans cause, il brisa l'amitié et les liens des deux pays, renversant dans un jour de colère l'édifice de trois règnes. Les Provinces-Unies virent tout à coup ce qu'elles avaient à redouter du nouvel esprit de la cour de France; à l'aspect d'un changement si inattendu de sa politique, elles donnèrent à la leur une autre direction; et depuis ce fatal revirement, l'ancienne alliance demeura reléguée dans l'histoire; elle ne se renoua plus, et les deux peuples amis se traitèrent ou s'observèrent comme ennemis. Telles furent les tristes conséquences de l'humeur

irascible d'un seul homme d'État. La guerre injuste et barbare faite à la Hollande par Louis XIV, animé par M. de Louvois, acheva de séparer à jamais les deux peuples; l'Angleterre, habile artisan de ces discordes, y gagna l'empire des mers, et elle enleva à la France la seule alliance qui fût redoutable à elle, à l'Espagne et à l'Autriche : c'est l'époque de sa suprématie sur les mers et dans les Indes. Ce sont les passions, les prétentions des princes, les vues de famille et tous les intérêts dynastiques qui empêchent les peuples de cimenter et de conserver leurs alliances naturelles.

Philippe II d'Espagne est le prince qui avait le mieux approfondi tout ce que devait enfanter une alliance de la France et des Pays-Bas. Il vit, de son œil exercé, qu'elle allait conquérir le premier rang dans l'Europe et sur l'Océan, et il légua, dans son testament, ce conseil inflexible de n'épargner ni efforts, ni trésors, pour l'empêcher ou la rompre.

C'est un point d'histoire si instructif, qu'il est utile de le replacer sous les yeux des Français; en vérité, si ce prince eût observé le caractère de ce peuple, comme il avait étudié les grands résultats de cette alliance, il s'en serait tranquillement reposé sur son imprudence et sa vanité; il eût facilement pressenti qu'il perdrait bientôt de vue le seul système politique qui pouvait abaisser l'Angleterre et lui-même. La France n'a besoin de personne pour faire obstacle à son intérêt d'État; son peu de savoir et de réflexion, la rareté extraordinaire de ses hommes d'État, sa passion des armes si contraire à la prudence, son ardeur de la vaine gloire, en voilà plus qu'il n'en faut pour lui faire perdre ou méconnaître ses plus grands avantages.

Mais la France a reçu les leçons de l'adversité, et peut-être le temps est-il arrivé d'entrer avec elle dans l'examen de ses fautes : une grande nation est toujours maîtresse de réparer les siennes ; les écarts d'un mau-

vais système éclairent sur un meilleur; en considérant les résultats produits par une fausse politique, on peut avec raison supposer les résultats contraires d'un plan mieux combiné. Comme en morale, un mensonge découvert est une vérité trouvée, de même, en politique, un dommage reconnu est un avantage acquis. Si de la rupture de l'ancienne alliance de la France et des Pays-Bas, l'Angleterre a fait sortir sa fortune et son élévation, le raisonnement indique que le premier point de la réaction à opérer contre elle, serait de renouer cette même alliance qu'elle avait jugée être le plus grand obstacle à ses prospérités; mais les Provinces-Unies ne sont plus ce qu'elles furent, la France a travaillé contre elle-même en les affaiblissant : dépouillées de leurs colonies, réduites dans leurs forces de terre et de mer, inquiètes de leurs finances, refroidies par l'injustice de l'Europe, leur alliance serait sans portée pour la France, et ne serait pas sans danger pour

elles. Mais c'est ici qu'il faut reconnaître que le royaume des Pays-Bas était bien heureusement créé pour préparer la plus vaste carrière maritime et continentale aux deux pays rentrés dans leur ancienne alliance.

On ne peut pas présumer sans doute quelle eût été la pensée du roi des Pays-Bas dans cette grande proposition d'alliance; mais il est raisonnable de croire que ce sage monarque, uniquement occupé du bonheur de ses peuples, aurait examiné, dans sa profonde étude, les conséquences réelles ou probables d'une alliance si chère à ses nobles ancêtres, et qui a été autrefois si favorable à l'indépendance de sa patrie.

La Hollande, aujourd'hui, ne peut rien vouloir, car il ne peut y avoir de volonté sans pouvoir; elle maintient son intelligence avec tous les États, mais ne peut s'allier avec aucun, sous un titre offensif ou défensif; sa sage politique est de vivre avec tous les États sans aucune préférence, et d'échapper à

tous les dangers par la neutralité la plus entière et la plus circonspecte; elle est comme ses vaisseaux qui voguent au milieu des écueils. Sa situation est semblable à celle des princes de Transylvanie, placés entre les Turcs, les Polonais et les empereurs, et qui avaient pour maxime de sûreté de ne donner ombrage à aucun d'eux, pour ne pas tomber sous la puissance des uns ou des autres. Mais cette situation même, si périlleuse et si difficile à maintenir, l'invite à se ranger à l'avis des plus habiles politiques qui lui ont démontré la nécessité de son agrandissement, depuis qu'elle ne tient plus le sceptre du commerce. Un peuple qui n'a que de l'opulence, sans puissance pour la garantir, est toujours la proie d'un autre. Venise et Gênes parlent bien éloquemment et de bien près à la Hollande.

L'alliance des Pays-Bas pouvait conduire à celle de la Russie, et c'était alors un grand événement politique. Les bonnes alliances

entre puissances de même rang sont celles où les alliés tendent au même but, dans une égale indépendance, et où les parties contractantes sont libres d'agir dans leurs intérêts distincts, sans se nuire et se heurter; c'est l'heureuse position de la France et de la Russie; leurs intérêts personnels n'ont point à se rencontrer et à tomber en contact. La Russie est au nord ce que la France est au sud, tenant chacune une extrémité de l'Europe pressée entre ces deux grands Corps : la double alliance des Pays-Bas et de la Russie eût donné aux affaires du monde une face nouvelle; elle eût obscurci l'étoile de l'Angleterre. Mais son adroit cabinet, si ingénieux à dissiper ses ennemis, a vu de son œil d'aigle tous les dangers d'une telle alliance, et les a conjurés à leur seule apparence; on ne peut qu'admirer son habileté dans le moyen imaginé pour rendre cette alliance impossible : il connaissait toute la portée d'une blessure faite à l'orgueil d'un grand

souverain ; et c'est un des traits les plus remarquables de son génie, d'avoir su pousser le Cabinet français à faire outrage à l'empereur de Russie, dans la personne de la princesse sa sœur, en la chassant de son palais de Bruxelles. Une si sanglante offense, bien capable d'éterniser le ressentiment d'un aussi grand prince, ne devait pas manquer son but. L'alliance russe et française ne put pas même entrer en proposition. Ce n'est pas la France qui a des vues si détournées et si profondes. Si ce n'était pas une digression inutile, ce serait ici le tableau des vengeances et des malheurs qui ont affligé les peuples pour des affronts reçus par des princesses, sœurs, femmes ou filles des empereurs et des rois. L'histoire en serait longue et effrayante. Faisons l'aveu que, dans cette affaire de la Belgique, le génie anglais s'est montré supérieur : il a obtenu ces deux immenses résultats, d'avoir élevé une barrière entre la France et la Russie, et d'avoir mis la Belgique à la disposi-

tion de l'Angleterre; et pour ce double triomphe, que lui en a-t il coûté? De flatter une vanité aveugle, et de faire présent du nom de reine à une princesse de France. Cette énorme différence dans les prix de l'échange est une maxime de son commerce appliquée à sa politique.

On ne peut sérieusement s'arrêter aux déclamations qui repoussent l'alliance russe, comme indigne d'une nation libérale; la raison du despotisme, dans une union politique si considérable, est la raison la plus frivole. Les Grecs, qui étaient au moins aussi délicats que les Français en sentiments de liberté, n'ont point fait difficulté de faire alliance avec les rois des Perses; ils ont fait plus : ils se sont armés en faveur de ces mêmes rois qui étaient d'autres despotes que des empereurs de Russie. Les Romains, à leur tour, ont recherché l'alliance des Parthes, et l'ont souvent jugée nécessaire au repos de la république et de l'empire. Les Français, qui tiennent

tout des Grecs et des Romains, n'en sont point encore à faire des leçons de politique à leurs grands précepteurs.

Une autre considération devrait faire pencher vers ce conseil l'inclination française. Si la France, cessant ses inutiles déclamations en faveur de la Pologne, avait vraiment à cœur de la rendre à une plus heureuse destinée, elle devrait comprendre qu'elle la trouvera plus sûrement dans une sincère alliance avec la Russie, que dans cet état d'inimitié qui rend toutes les générosités impossibles.

Ce n'est point parce qu'un monarque est absolu dans sa puissance, qu'il faut le dénoncer à la haine des peuples. Quelque étendue que soit l'autorité, elle ne peut être coupable qu'en devenant tyrannique; la liberté des Athéniens, au temps de Périclès, était plus hautaine et plus intolérable que le despotisme des rois de Perse. A-t on compté s'il se fait plus d'injustice dans la Russie despotique, que dans la France constitutionnelle ? Et qui

voudrait assurer que l'examen serait en faveur de la France !

Mais le despotisme n'a-t-il qu'une forme? Ne le voit on que sur le trône? Ne monte-t-il point sur les tribunes? S'il est dans les mains d'un empereur, d'un consul ou d'une assemblée, ou d'un sénat, comme à Venise, que revient-il aux peuples de cette différence? Qui le porta plus loin que la république française? La centralisation administrative de France est-elle autre chose que le despotisme? En quel pays d'Europe les Communes sont-elles plus avilies et plus subjuguées? C'est jouer avec des mots que de les varier pour une même signification.

Nous ne combattrons pas plus long temps les scrupules de la France libérale. Non seulement l'alliance de la Russie est désirable, mais elle peut se présenter comme une nécessité. Si l'Europe était délivrée des inquiétudes que lui donne la propagande française, sa première pensée se tournerait contre

l'Angleterre. Ce n'est point à la France seule qu'est réservée la gloire de son abaissement. Il y faut plus d'une puissance et plus d'une volonté. L'Angleterre ne peut tomber que sous une ligue. Quand une force a outré toutes les proportions, on ne peut l'affaiblir que par l'union de toutes les forces qu'elle avait surpassées. Ce fut l'épreuve de Napoléon.

La Russie peut devenir l'espoir des ennemis de l'Angleterre, comme elle espère elle-même se faire un appui d'eux. Un immense intérêt d'État rend inévitable, entre ces deux puissances, une rupture éclatante qui n'attend que son jour. L'empereur Pierre Ier avait conçu le vaste projet de faire passer par la Russie tout le commerce de l'Asie, et l'Angleterre le fait passer chez elle : il ne faut point chercher d'autre cause à une guerre qui doit ébranler les deux mondes. L'Angleterre s'y prépare; et la Russie est placée pour commencer sa chute. La France la recule par ses fautes politiques. En appelant sur elle

toutes les haines de l'Europe, elle les détourne de la tête où elles se porteraient. Aucun État prudent, faisant poids dans la balance européenne, ne peut voir sans crainte et sans jalousie une puissance qui s'étend sans mesure, et qui emporte l'équilibre. Il n'en est aucun qui n'aspire à l'abaissement de cette île orgueilleuse, qui a franchi les limites connues de la grandeur politique : puissance d'autant plus redoutable, qu'aucun mystère d'État ne lui est inconnu, et que tous les leviers sont dans sa main. Tout lui appartient, le génie, la valeur, la science, la richesse, l'étendue et la force, et elle y joint la foi punique. Avec tous ces ressorts, elle fait mouvoir le monde, et dispose à son gré de ses amis et de ses ennemis. Granius Marcellus fut accusé du crime de lèse-majesté, pour avoir placé sa statue plus haut que celles des Césars. Quel nom donner à l'orgueil de l'Angleterre qui a élevé la sienne au-dessus de tous les rois et de toutes les nations!

L'Angleterre est parvenue à un point, qu'elle peut tout se promettre. Si, avant le temps marqué contre elle, l'empire russe venait à éprouver un démembrement, dont il est menacé par sa grandeur même, elle serait la maîtresse du monde. Elle sait attendre les événements, et même les préparer. Ce déchirement n'est pas à craindre sous un gouvernement conduit par la force et le génie, mais il sera probable le jour où un prince médiocre sera assis sur le trône de Russie. Les trop vastes empires tendent toujours à se relâcher et à se dissoudre, et toutes leurs parties ne sont bien serrées que dans la main des grands princes, tels que la Russie, depuis plus d'un siècle, peut se vanter de les montrer au monde.

Si la France avait de tels alliés, elle en serait plus forte que de tous ses remparts. L'Angleterre en serait ébranlée. Un cri d'alarme partirait du cœur de son île, pour aller réjouir les cent peuples qu'elle subjugue et qui n'attendent

que ce signal pour abolir son nom écrit avec leur sang sur tous les rivages de la terre. Ce n'est pas sans doute sur les nobles anglais qu'est lancé cet anathème de toutes les nations irritées, mais sur les attentats de la politique anglaise; comme, chez les anciens peuples, la haine universelle ne tombait pas sur les nobles romains, mais sur la tyrannie de la politique romaine. Il serait odieux de méconnaître les immenses bienfaits que la nation anglaise a rendus à la civilisation; mais il semble que son gouvernement prenne à tâche de les faire oublier, en se faisant un instrument de sa force et de son génie, pour opprimer les peuples qu'elle voulait éclairer. C'est la faute où Rome est tombée. Elle porta dans toutes les contrées sa civilisation et son joug; et son joug fut brisé, et sa civilisation fut éteinte. L'Angleterre est menacée, comme elle, des haines de l'Occident, et des vengeances de l'Orient.

DEUXIÈME PARTIE.

L'état actuel de l'Europe ne permet plus qu'un peuple soit sans liens politiques. Les faibles ont besoin de protection, les puissants ont besoin d'alliances. Aucun État ne peut demeurer étranger à un autre. La froideur du duc Régent pour les affaires de l'Europe, l'indifférence de la Pologne pour tout ce qui était en dehors d'elle, le mépris de l'Angleterre pour les intérêts de l'Allemagne appartiennent à un autre temps. Une civilisation politique a suivi la civilisation morale. Toutes les affaires européennes s'enchaînent entre elles, comme tous les événements se répondent. Se placer en dehors de ce cours général des

6

choses, c'est se retrancher de la communion des peuples, c'est se bannir de son siècle. La France est aujourd'hui le seul État qui n'a d'autre appui que lui-même. Les autres États se sont mutuellement garantis. Il n'en est pas un qui ne soit fortifié d'un autre. La France seule n'a point d'amis à invoquer et n'a que des ennemis à craindre. Étant seule contre tous, ses moyens ne peuvent égaler sa valeur : ses forces lui suffisent pour combattre ses adversaires séparés ; mais elles iraient échouer contre ces masses armées qui représentent l'Europe serrée et préparée contre elle. Tel est l'avantage des alliances, c'est ajouter une puissance à la sienne ; c'est doubler sa force, et mettre de son côté la confiance de la victoire. Le plus grand danger d'un État, comme sa plus grande faiblesse, est d'être sans alliances. On ne les remplace point par des citadelles et des remparts. On trouve un abri plus sûr sous les boucliers de ses amis.

Quand les Romains eurent irrité tous les peuples, et que leur injustice leur eut fait perdre tous leurs amis et leurs alliés, ils s'environnèrent de fortifications. Les murailles et les forts qu'ils élevèrent dans tant de lieux de leur empire, ne furent qu'un faible obstacle aux invasions de leurs innombrables ennemis. Quand ils avaient des alliés, et qu'ils méritaient d'en avoir, ils étaient plus en sûreté dans leurs campagnes découvertes. Ce grand nombre de murs, de tours, de forteresses, bâtis dans la frayeur par Anastase et Justinien, ne pouvait tenir lieu ni de la foi perdue, ni de l'ancienne valeur, ni de l'esprit national. Ces gigantesques et inutiles travaux qui appartiennent au génie de la décadence, loin d'ajouter aux forces de l'État, ne servirent qu'à révéler les dangers et la faiblesse de l'empire, et à engloutir ses immenses richesses. C'est à cette même époque que les Romains avilis devinrent les tributaires des Perses, et que tous les barbares de

l'Orient et du Nord vendaient, à prix d'argent, la paix ou plutôt leurs trêves de vengeance à ces anciens maîtres du monde. Toutes les humiliations attendent les peuples à leur déclin; la France est avertie qu'elle est entrée dans le sien, par toutes celles qu'elle reçoit et le délaissement où elle est condamnée.

Mais, quelque périlleux que soit l'état d'isolement, il l'est moins qu'une alliance funeste, comme est celle de l'Angleterre. C'est une alliée qui envoie le mot d'ordre aux ennemis. Sa perfide amitié est plus redoutable que l'hostilité la plus ouverte. Encore quelques années de cette imprudente alliance, et l'on peut prédire à la France qu'elle se verra réduite à l'impuissance de l'Espagne et de l'Italie, bornée à l'existence matérielle de ces deux contrées, et, comme elles, dénuée de toute vie politique. Ainsi sera consommée, par le génie du Nord, la complète dégradation du midi de l'Europe, et les États protestants auront déterminé leur visible ascendant sur les

États catholiques. Le génie politique est passé dans le Nord; il a déserté les palais de Florence et de Rome, de Madrid et des Tuileries. Il s'est tourné comme la boussole.

La France a été placée sous la tutelle de l'Angleterre, et elle se flétrit et se décompose dans ses mains. Mais le coup le plus fatal qu'elle ait reçu de sa jalousie, c'est l'inestimable perte de sa considération en Europe et de son importance nationale. Son honneur et sa renommée, ces deux palladium d'un grand empire, sont allés se précipiter dans l'abîme de cette alliance. Après l'avoir fait déchoir de son rang, l'Angleterre la traite en Puissance vaincue et, peu s'en faut, comme un empire indien. Elle a expulsé son nom et son influence de l'Espagne, du Portugal, de la Belgique, de l'Italie, de Constantinople, de l'Égypte, de l'Amérique, de ses propres mers, et, la refoulant sur elle-même, lui interdit toute action au dehors. Elle ne lui a laissé que la brûlante colonie d'Alger, comme une

large plaie ouverte d'où s'écoule tant de sang français, sans utilité et sans but, si ce n'est pas sans gloire. L'Afrique est, ce qu'on a dit de la Vendée, un creuset où vont se fondre les armées et les trésors de la France. L'Angleterre la contemple avec joie sur cette terre dévorante, sachant bien d'ailleurs que sur un ordre sorti de son île, comme d'une autre Caprée, les armées françaises y seront ensevelies comme sous les sables de l'Égypte. A la première guerre, la France aura lieu de maudire la fortune qui l'a conduite sur ce triste rivage.

Les puissances n'entrent point dans le rôle odieux qu'elles laissent à l'Angleterre; elles ne trahissent point la France sous le nom d'alliées. Si leur attitude est hostile, elle est du moins ouverte; encore ne peut-on assurer que ce soit une hostilité réelle : la prudence peut les armer contre des menaces qui datent de la révolution de 1830. Personne n'est dispensé d'être juste, non pas même envers

des ennemis. Si nous voulons être vrais, qui leur a mis les armes à la main si ce n'est le gouvernement français lui-même? Comment a-t-il inauguré la nouvelle dynastie? par les plus éclatantes provocations aux gouvernements étrangers. La révolte encouragée chez tous les peuples, le défi porté à tous les rois, la terreur révolutionnaire jetée au sein de tous les cabinets, tout a fait craindre aux gouvernements de l'Europe que la politique de la nouvelle dynastie ne leur devînt aussi funeste que celle de la République, du Consulat ou de l'Empire.

Il faut prendre conseil de la saine politique. Que devaient faire les puissances contre ce torrent subit qui les menaçait de ses débordements? Une alliance les avait affranchies des anciennes invasions; une même alliance pouvait seule les préserver d'une invasion nouvelle qui leur était annoncée presque du haut du trône. La crainte a formé leur union, et la crainte les y retient. Le

premier principe du droit des gens est de ne point attaquer, le second est de se défendre. De quelque nom que l'on veuille flétrir une alliance de divers États contre un danger commun, qu'on la nomme coalition, conjuration, complot; l'histoire, qui est sans passion, n'admettra point cette offense; ce n'est point ainsi qu'elle présente cette politique de salut; elle répètera les paroles du roi de Suède accédant au traité de Hanovre (1) : *Les alliances défensives ont été imaginées pour la tranquillité du genre humain.*

Que si cette alliance devait avoir pour but l'oppression et le malheur de la France, il faudrait la nommer barbare; mais elle ne pourrait pas même se former : car, parmi les États confédérés, il en est peu, s'il en est, qui auraient l'imprudence de consentir à sa perte. C'est une conviction acquise en Europe depuis long-temps, que son existence est nécessaire à l'ordre politique. La

(1) En 1726.

seule Angleterre pourrait désirer la ruine de la France, parce qu'elle sait que l'Europe en a besoin contre elle. Mais, d'ailleurs, ce royaume est si puissant et si admirablement situé, qu'il n'est point exposé à un démembrement. Outre que sa situation ne le rend pas possible, nous ne sommes plus au temps des Huns et des Vandales; et la France si éminente par son génie et sa civilisation, ne peut être menacée de périr par des nations civilisées. Elle a bien plus à se craindre elle-même, qu'à redouter les nations étrangères. Le *delenda Gallia* peut être un cri de l'Angleterre, mais il n'a point d'écho sur le continent.

Cette crainte vaine et mal inspirée amène ici une observation de fort grande importance, qui la dissipe naturellement. Nous ferons remarquer que le génie politique des cabinets, au milieu de toutes les perturbations, des révolutions et des guerres, ne veut point s'écarter des bases du traité de West-

phalie qui a créé le premier équilibre de l'Europe. Ces bases politiques ont reçu, dans les convulsions périodiques des États, des modifications inévitables; mais le principe d'équilibre qui représente tout l'esprit de ce traité, sert toujours de boussole à toutes les combinaisons. Ses grandes vues n'ont point cessé d'être reconnues et maintenues.

Les États y trouvent encore la garantie de leur existence, et le dernier traité de Vienne a de nouveau démontré que l'esprit de pondération, qui a présidé au congrés de Westphalie, s'est retrouvé dans ce dernier congrès européen (1).

Ainsi la France de Louis XIV semble être immuable. Elle a reçu ce caractère de ce

(1) Ce dernier traité de Vienne a été bien plus funeste à l'Italie qu'injuste envers la France; cette contrée, toujours sacrifiée, étant de nouveau retombée sous le joug des empereurs, après tant de siècles d'efforts pour se délivrer et d'eux et des rois de France. Ce joug n'est point durable; c'est un outrage dans un traité, et c'est un grand bonheur pour l'Italie qu'il ait été déchiré par la France dans l'affaire des Pays-Bas. Cette violation, qui l'annule, rend l'Italie à ses droits d'indépendance.

traité conservateur dont la pensée survit et domine encore les hauts conseils de la politique européenne. Le principe fixe de cette politique est l'égalité de rang et de forces entre les grands États, autant qu'elle est possible; un parfait équilibre ne l'est pas, mais il suffit qu'un grand État puisse résister seul à un autre grand État. Il ne faudrait rien moins qu'un entier renversement de tous les fondements sociaux, et un emportement impossible des cabinets et des peuples, pour menacer la France dans sa noble existence; et pour la rendre inébranlable, elle a bien moins besoin de sa valeur que de sa justice. Le traité de Westphalie est l'ouvrage de la France, et de la France glorieuse et triomphante. C'est elle qui a fait graver dans le grand Code européen ces sages lois d'équité désormais aussi impérissables que les États et les peuples. L'Europe tomberait en dissolution, que la présence de ces lois suprêmes suffirait pour en recomposer l'ordre. Elles

ont triomphé de Napoléon, qui prétendait triompher d'elles; il avait tout abattu, et elles ont tout relevé. C'est assurément la plus belle gloire de la France, d'avoir posé de sa main ces éternels fondements d'équité universelle, sur lesquels reposent aujourd'hui les droits de tous les peuples, et elle y ajouterait un nouvel éclat à ne point s'en écarter.

Cependant c'est blesser ces mêmes lois d'équité, que d'offenser les puissances dans leur nécessité de se rallier contre un danger qui les approche et les atteint; on outrage leur prudence, et on mépriserait leur inaction : quelque jugement que l'on fasse de leur politique, il n'est pas juste de les considérer comme tout à fait étrangères à l'esprit et aux progrès du siècle; mais elles redoutent des améliorations sociales qui se font précéder du génie de la destruction : le fer et le feu sont d'étranges missionnaires, et ce n'est point à leur suite que les principes et les vérités s'introduisent. Mahomet avait ainsi commencé

sa propagande religieuse; mais ses successeurs, plus sages, virent bientôt que les moyens violents n'arrivent point à leur but, ils en prirent de plus doux qui multiplièrent leurs prosélytes.

La sagesse a aussi sa propagande, et nulle prédication n'a la force de l'exemple. Une république moderne a enseigné aux autres peuples à triompher du despotisme, quoique l'Helvétie soit son aînée en cette gloire; mais la révolution helvétique resta enfermée dans ses montagnes. Celle des Provinces-Unies s'ouvrit des communications avec le monde entier: cependant elle ne s'est point répandue pour propager ses principes libéraux; elle s'est constituée avec sagesse, affermissant ses droits et réglant ses libertés. Son exemple seul a suffi pour faire naître chez tous les peuples les mêmes sentiments de noblesse et d'indépendance; le germe en est dans tous les cœurs, ils ne font que sommeiller quand on les croit éteints, les grands

exemples les réveillent. Lorsque l'esprit de liberté se ranima en Europe, tous les regards se tournèrent vers cette république : son heureuse audace, dit l'histoire de cette époque, était sans cesse présente à des peuples qui prétendaient avoir les mêmes droits, et qui, n'ayant pas moins de force, laissaient échapper le vœu de les reconquérir. Cet ébranlement se fit remarquer en Hongrie, en Bohême, en Autriche, en Angleterre, en Allemagne et en France. Ainsi toute l'Europe fut émue de l'effort d'un seul peuple, et du plus faible de tous. Cependant, cette république n'avait point de missionnaires, elle était seulement en spectacle, et c'en était un des plus nobles de la voir triomphante du plus grand tyran de l'histoire, modérée dans son triomphe, posant elle-même la limite de ses droits et de ses libertés, et ne manifestant surtout aucun désir de conquêtes; mais elle en faisait d'un ordre plus élevé, s'acquérant tous les peuples applaudissant à sa victoire.

Ce n'est pas tout que de faire des révolutions, le grand art est de les régler et de leur assigner des bornes ; mais c'est un chef-d'œuvre qui ne sort pas de toutes les mains. Les trois grandes révolutions de nos temps modernes sont celles des Pays-Bas, de l'Angleterre et de la France : révolutions non seulement dynastiques, mais révolutions politiques, morales et religieuses, qui changent la forme des États, et les lois aussi bien que les mœurs. Les révolutions sont des torrents qui couvrent toutes les surfaces, et disparaissent dans leurs ravages si on ne sait pas creuser le lit qui doit les contenir. Une révolution, sans un modérateur, est la plus funeste de toutes les catastrophes. De ces trois fameuses révolutions, celle des Pays-Bas a été la plus laborieuse et la plus heureuse; parce que son fondateur fut en même temps son modérateur. Celle de l'Angleterre, livrée aux passions les plus violentes, ensanglantée par deux fanatismes, attaquée et défendue

par des crimes, s'emportait au delà de son principe et de son but, et allait s'anéantir sous les débris du royaume. L'Angleterre ne possédait pas en elle le régulateur dont elle avait besoin ; ce fut encore un prince d'Orange qui se vit appelé à lui imprimer son véritable caractère, à la faire entrer dans des voies de prudence, et à diriger sa marche et ses progrès dont le développement fut si fatal à la Hollande sa patrie. Avant ce prince, il n'y avait que servitude en ce pays ; ses reines si fières avaient continué et consolidé le despotisme de Henri VIII (1). Le nom des Tudor appartient aux célébrités de la tyrannie. Ainsi, sur les trois plus considérables révolutions des derniers siècles, ce sont deux princes d'Orange qui ont eu la gloire d'en arrêter deux à leur point de justice, et de

(1) On voit où en étaient les droits politiques en Angleterre, à cette époque, dans la réponse de la reine Élisabeth à M. de Bellièvre envoyé vers elle par Henri III, pour intercéder en faveur de Marie Stuart. Cette reine y pose en maxime que *de l'inférieur au supérieur il n'y a point d'apparence de droit.*

leur donner une existence politique et durable. Ils ont été comme les législateurs de deux peuples ; il est peu de grandes œuvres qui aient rendu leurs auteurs plus illustres et plus dignes de la reconnaissance des hommes. Puissent ces princes ne jamais descendre de la hauteur de leur mission politique, et sauver leur noble sang de la dégénération des races ! Ce n'est pas le prince qui est aujourd'hui sur le trône, qui laissera périr cet héritage de gloire.

Les grandes révolutions qui sortent avec éclat de ces fortes résistances qu'inspirent l'amour de l'indépendance et le sentiment de la dignité humaine enfantent toujours des grands hommes et des héros. Les Pays-Bas n'en ont point manqué ; l'Angleterre a eu les siens ; la France en a été féconde. C'est ce caractère relevé qui distingue les révolutions des mutineries qui n'engendrent que des factieux et des turbulents, comme la basse sédition de Naples, où s'est égaré le

duc de Guise, et la mutinerie de Bruxelles qui n'a pas su produire un seul homme distingué, ni se faire honneur d'une action noble : révolution aride et misérable n'ayant que des traits vulgaires, et qui pour toute instruction, nous fait voir comment les princes rusés savent composer leurs intérêts des extravagances des peuples.

La France peut bien convenir aujourd'hui que dans son amour de la révolte belge, elle n'a fait preuve ni de bon goût, ni de science, ni de prudence. Elle a employé ses trésors et ses armées à la destruction d'un royaume qui était son allié naturel, pour lui substituer un gouvernement hostile et obscur, rejetant ainsi de son voisinage un monarque bienveillant, et mettant à sa place un espion de la politique anglaise. Depuis la création de cet informe gouvernement, la France n'en a reçu que des sujets de plainte et de défiance. Sa neutralité n'est qu'une hostilité commode. On ne voit en Europe que le seul

cabinet de France capable de fautes si capitales. On ne peut reprocher à aucun autre des écarts de cette gravité. On les doit sans doute à la politique privée de M. de Talleyrand, qui avait ses secrets à part de l'intérêt national. Mais ces fautes ont enfin amené des regrets publiquement exprimés, qui même font présumer qu'elles ne seront pas continuées; et l'on doit cette louange à un ministre dirigeant d'avoir eu la sagesse de faire revivre les souvenirs de l'ancienne politique envers les Pays-Bas, et d'avoir eu le mérite d'en avouer l'importance (1).

C'est donc de ses propres mains que la France a travaillé à dissiper tous ses alliés. Elle est repoussée de près et de loin. Qu'elle s'adresse à la Belgique, à la Suisse, à l'Espagne, à l'Italie, la même froideur est au midi et au nord. Elle ne parle que de guerre; sans la raisonner, elle veut la faire; et il n'y

(1) Discours de M. le ministre des affaires étrangères sur le traité de commerce entre la France et les Pays-Bas.

a pas en Europe une seule épée tirée pour sa défense et sa cause.

Faire la guerre sans alliés, c'est une dangereuse audace. On sait ce que devint Louis XIV, quand les siens l'abandonnèrent, et en quelle extrémité cet abandon réduisit son royaume. Il résista seul; il vainquit même et en prit cette devise plus vaine que magnanime : *Seul contre tous*. Mais c'était Louis XIV tout-puissant, absolu, obéi, adoré ou redouté. Il n'y a pas un de ces mots qui puisse s'appliquer au roi qui tient sa place, mais qui ne tient pas son sceptre.

Dans les temps orageux de sa république, la France était aussi seule et sans alliés. Mais l'enthousiasme inouï de cette ardente époque était plus fort que tous les appuis et toutes les alliances. Son hardi gouvernement puisait dans l'exaltation nationale, des moyens inusités et des ressources extraordinaires sur lesquels il serait inprudent de compter, les passions n'étant plus assez violentes, ni assez

généreuses, pour se porter à ces immenses sacrifices.

La France aujourd'hui encore est seule et contre tous. Ce revers lui arrive si souvent, qu'il faut pourtant bien qu'il y ait en elle quelque cause irritante qui provoque ce divorce politique. Elle s'annonce comme voulant faire tout à la fois des guerres d'intérêts et des guerres de principes, et, partant de ce manifeste, elle arme tous les novateurs contre leurs gouvernements. En se plaçant en dehors du système régulier où se tiennent tous les États de l'Europe, elle semble déclarer qu'elle cesse d'appartenir à l'ordre politique qui s'y trouve établi. Ce serait donc merveille si les États de l'Europe recherchaient l'alliance et l'amitié d'un pays dont il ne sort que des menaces d'irruption et de renversement, et si ce pays pouvait obtenir des garanties lorsqu'il n'en peut offrir.

Il est difficile d'être sans faute, et d'avoir tout le monde contre soi. Si quelque passion

se fait admettre dans les conseils des cabinets, la raison cependant s'y trouve en plus grande autorité. Si la France y est considérée comme ennemie, c'est qu'elle en prend le titre, et que la politique incertaine de son gouvernement, esclave des opinions tour à tour dominantes, ne peut leur inspirer qu'une juste défiance; tantôt rampante et craintive, et tantôt altière et menaçante, selon le caractère des ministres mobiles qui donnent, tous les six mois, un nouvel esprit aux affaires, elle tient toute l'Europe dans l'inquiete alternative de sa bassesse ou de son audace.

Les puissances n'ont point oublié que le gouvernement français a eu long-temps la pensée d'une guerre révolutionnaire, et qu'il ne s'est arrêté devant ce plan destructeur que par la peur d'y être anéanti lui-même. Elles peuvent craindre que dans une extrémité, il ne veuille recourir à ces moyens désespérés. Les ministres déclarèrent plus

d'une fois, qu'ils les tenaient en réserve. Ils en avaient effrayé l'ambassadeur de Russie, et nous savons, sans qu'il soit nécessaire de le dire, jusqu'où se porta leur violente menace, et l'épouvante de l'ambassadeur. Les puissances voient donc toujours le même glaive suspendu sur leur tête. Le monarque français l'a vu plusieurs fois s'abattre sur la sienne. Aujourd'hui, que l'expérience et les dangers ont apporté d'autres leçons de politique, ce prince fait espérer aux rois inquiets, qu'il éteindra de sa propre main tous les éléments enflammés; mais il y a loin de la volonté à la puissance. Les rois font sagement de lui abandonner cette douteuse entreprise à ses risques et périls; mais s'ils ont foi en sa promesse, ils ne l'ont point en son pouvoir, et leur devoir est de se tenir en garde contre des événements supérieurs à la volonté des hommes.

L'équité commande de faire ici la différence des situations. L'Angleterre, hors des attein-

tes de la France, n'a pas même à prendre contre elle des précautions de défense; toute sa pensée est à ses moyens d'attaque; elle peut donc l'insulter et la braver impunément, et elle l'ose; mais les puissances continentales, qui touchent à ce sol brûlant, sont si voisines de l'agression et des dangers, qu'une seule négligence pourrait leur être fatale. La différence des deux situations en fait une dans le caractère des deux politiques : la prudence appartient à la politique continentale, et l'audace à la politique insulaire.

Le cabinet des Tuileries met son étude et ses efforts à réparer des fautes irréparables. Tous les périls qu'il veut conjurer, découlent de l'erreur de ses premiers conseils. Les difficultés qui ont embarrassé son début étaient grandes sans doute, mais non pas invincibles; les questions extérieures furent les premiers écueils où sa politique s'égara : parce qu'il sortait d'une révolution, il pensa qu'il était de bonne logique de se faire révolutionnaire

au dedans et au dehors ; il se proclama le protecteur et l'appui des factions étrangères, et se trouva précipité dans un fatal système qui a enfin ébranlé toute l'Europe et lui-même. Il est un peu tard aujourd'hui pour vanter la sagesse, la justice, le respect des traités et du saint droit des gens, quand on a débuté par tous les mépris et toutes les violations. Comment amortir aujourd'hui cette ardeur démocratique et guerrière qui s'est emparée des générations actives, et qu'il a lui-même exaltée ? La sagesse, que ce gouvernement invoque et recommande à ses générations emportées, c'est à cette époque qu'il fallait l'inspirer, et en donner l'exemple.

Ce cabinet prend à outrage la conduite des puissances qui ont agi en dehors de lui dans la question orientale ; mais n'est-ce point qu'il a agi en dehors d'elles dans la question des Pays-Bas ? Qui a-t-il consulté pour détrôner son roi ? Est-ce la Prusse, l'Autriche et la Russie qui lui ont donné charge de détruire

ce royaume que la paix avait élevé, et dont les progrès trop rapides avaient tant alarmé la jalousie anglaise? Si les souverains n'ont point admis la France dans leurs conseils, c'est que la France leur a fait l'offense de ne pas les appeler dans les siens. Qu'y a-t-il en cela autre chose que de la justice? Et si la justice allait jusqu'à la rigueur, ne verrait-on pas des représailles d'une fin plus exemplaire? Si les puissances, à leur tour, prétendaient faire en Égypte un roi de leur façon, ne serait-il pas frappé à aussi bon coin que le prince ignoré qu'on a jeté en Belgique, sans prendre leur aveu? M. de Talleyrand avait-il seul le droit et le privilége de faire des arrangements pour la France, au mépris de l'Europe, et M. de Brunow sera-t-il criminel d'en avoir fait pour l'Europe, au mépris de la France? Dans les arrêts de la justice, entre deux offenses égales, dont l'une est provoquée par l'autre, le coupable de la première l'est aussi de la seconde; celle-ci n'est

qu'une vengeance, et la vengeance n'est point rejetée de l'ordre moral, quand elle ne se mesure qu'à l'offense.

Tous les efforts du gouvernement français, pour étouffer le volcan qui s'est embrasé à son souffle, ne peuvent avoir d'autre succès que d'en retarder l'explosion. L'opinion française est devenue rebelle à toutes les directions; le gouvernement n'ayant aucun pouvoir de persuasion, est réduit à lui opposer la résistance et la force. On a eu l'imprudence de l'enflammer, lorsqu'il était facile de la satisfaire; il y a eu un temps rapide où l'on pouvait encore composer avec elle : si, alors, le gouvernement plus habile à diriger l'esprit de la nation et à la consoler de ses revers, eût demandé aux cabinets de l'Europe réparation de l'outrage fait à son territoire et réclamé les parties retranchées de l'ancienne France, il les eût certainement obtenues; et l'orgueil national eût exalté cette restitution comme une victoire rem-

portée. A cette époque, ses prétentions et ses vœux n'allaient pas plus loin ; aujourd'hui ce serait peu de chose, mais alors c'eût été beaucoup. On peut se souvenir combien, à la vue des traités, l'esprit français s'est irrité pour un fort démoli et quelques lignes ravies à une frontière. Cette portion d'héritage heureusement revendiquée, eût calmé les murmures de la fierté nationale, et les puissances elles mêmes auraient acquis un droit à l'affection des Français, en leur rendant, dans son entier, cette belle France de Louis XIV, qui n'a d'autre défaut que d'être vulnérable sur quelques points de son orient. Les puissances effrayées de la subite catastrophe de 1830, eussent été trop heureuses de conserver à ce prix l'intégrité de l'Europe, et d'apaiser, avec ces lambeaux, l'ardeur française alors si menaçante.

Dans les profondes adversités nationales, un simple hommage, un faible honneur sont reçus comme de grandes consolations, et

même comme une réparation de la fortune; les peuples les plus fiers y sont les plus sensibles. Quand le roi des Parthes renvoya noblement à Rome les drapeaux des légions de Crassus ensevelies sous les sables, on célébra le retour de ces enseignes comme celui de l'armée elle-même, et avec autant d'ivresse et d'enthousiasme que si les Romains venaient de triompher des Parthes. Ce sont ces momens suprêmes dont il faut connaître le prix pour relever l'orgueil des peuples abattus; c'est ce que sut faire l'empereur Auguste, et ce que n'ont pas su faire les ministres de France.

On eût également célébré les succès d'une politique adroite, prompte à saisir ce moyen noble et naturel qui se présentait à elle de complaire à la France, et de la réconcilier avec l'Europe; au lieu de cela, le cabinet des Tuileries n'a trouvé rien de plus ingénieux que d'aller renverser le royaume des Pays-Bas dont l'existence était si considérable pour l'intérêt des deux États. Il n'a jugé rien

de mieux que d'employer soixante millions et soixante mille hommes à servir en Belgique la politique anglaise; l'éclat d'un petit fait d'armes l'a ébloui sur le fond des choses. Nul n'est plus habile que l'Angleterre à tirer parti de la vanité française, elle lui a laissé la fumée du siége d'Anvers, et les serres de son léopard ont saisi sa conquête.

L'Angleterre ne perd jamais de vue les grands objets de sa politique; jamais elle ne s'est distraite de son dessein de disposer de la Belgique. Depuis le règne de sa reine Marie, cette idée est fixe au fond de son cabinet; cela n'est ignoré que des ministres de France. Si cette sombre princesse est morte de chagrin de la perte de Calais, elle mourrait aujourd'hui de joie du don de la Belgique fait par la France elle-même. L'Angleterre a des traditions dont elle ne s'écarte point. Sa politique ne va pas au gré des vents comme la politique française, la Belgique est à demeure dans ses plans de convoitise; la reine Victoria

la gouverne aujourd'hui sous le nom du prince Léopold, comme la reine Élisabeth voulait la gouverner sous le nom du duc d'Alençon. C'est la pensée de cette reine reprise et continuée; c'est le même but politique suspendu et atteint. Quand l'Angleterre voit ses combinaisons échouer dans un siècle difficile, elle les ajourne à des conjonctures plus favorables, que son génie fait naître ou que le temps lui amène.

Élisabeth avait poussé le prince français à s'emparer de cette contrée toujours en litige entre les deux nations rivales; et comme il avait de la passion pour cette reine, elle faisait de son amour l'instrument de sa politique. Il ne lui en eût coûté que la seule feinte de vouloir l'épouser, pour posséder la souveraineté d'un pays qu'il avait conquis pour lui plaire. La vaine gloire et l'amour ont été trop souvent les deux aveugles qui ont conduit les affaires de la France. Ce sont deux secrets pour ses ennemis. Les Français sont

fréquemment vainqueurs sur les champs de bataille, mais ils comptent peu de victoires dans le champ de la politique.

Si le cabinet français, plus versé dans les anciens documents de la rivalité anglaise, et plus en défiance de ses piéges, eût refusé ses secours à la révolte de Bruxelles, cette loyale conduite lui conquérait sans efforts l'alliance des Pays-Bas, qui comprenait en elle de si grandes conséquences; il se trouvait naturellement rentré dans la politique des anciens ministres qui avaient voulu créer ce royaume ou cette république, pour en faire le rempart de la France. C'est la situation qui donne surtout de l'importance aux alliances, quand les forces sont rapprochées, que le contact est immédiat, et que le secret des affaires est aussi sûr qu'il est rapide; ce sont ces avantages qui élèvent l'alliance des Pays-Bas au-dessus des alliances de la Suisse, de l'Italie, et même de l'Espagne en l'état où elle se trouve aujourd'hui. Il n'est point, entre les

États en relations, de communications plus prochaines, plus directes et plus exemptes d'entraves, que celles de la France avec les Pays-Bas. C'est une grande faute à déplorer que la destruction de ce royaume qui était la haute pensée du cardinal de Richelieu; c'était précisément parce qu'elle était dans le vœu de l'Angleterre, qu'elle devait être dans la résistance de la France, par cette infaillible maxime de prudence : qu'*il ne faut jamais vouloir ce que veut un ennemi.* Mais des vues ignorées, et dont le secret était à Londres, l'ont emporté sur les plus graves considérations.

Les conjonctures sont perdues, aucune main habile ne se montra pour les saisir; le système le plus facile à comprendre, indiqué par l'ancienne politique et les situations, ne paraît pas même avoir été soupçonné; la marche imprimée aux affaires extérieures a été en sens inverse de celle que l'intérêt de la France ordonnait de suivre; une intelli-

gence supérieure a manqué aux événements, ou, si elle ne leur a point manqué, elle s'est trouvée impuissante : ce qu'il y avait de génie dans le conseil devait échouer contre des intérêts voilés qui n'avaient point leur racine en France.

D'autre part, la révolution nouvelle avait besoin d'un modérateur et il ne s'est pas rencontré ; loin de vouloir être son modérateur, le gouvernement français a sonné le tocsin dans tous les pays émus des fermentations de la France, réveillant chez elle et chez eux toutes les ambitions assoupies, et appelant à son aide ces forces désordonnées et redoutables qu'on emprunte aux passions populaires. Ces fureurs invoquées se sont soulevées au cri d'alarme de cet imprudent gouvernement ; elles ont rempli la France et le monde, et aujourd'hui il n'est plus de force capable de les comprimer, ni de génie assez habile même pour les distraire.

Le gouvernement inquiet l'a en vain essayé.

Assiégé par cet esprit révolutionnaire devenu indomptable, il s'était flatté que la guerre d'Afrique et les débats de l'Orient auraient ouvert une voie détournée à son activité, et qu'en la jetant sur cette proie éloignée, elle perdrait de sa force dans le cœur du royaume; mais au lieu d'aller s'amortir sur ces contrées lointaines, elle s'est alimentée de tous leurs événements, et même s'y est armée d'une énergie nouvelle.

Le grand théâtre de l'Orient s'étant ouvert, la France s'était enivrée d'avance de la gloire d'y jouer un rôle digne de sa grandeur et de sa renommée; mais son gouvernement ne l'y ayant appelée que pour lui donner une place de spectateur, elle a puisé dans cette honte une de ces véhémentes indignations qui touchent de si près à des vœux de vengeance. Son premier accent de colère s'est élevé contre son gouvernement, à qui elle se croit le droit de reprocher l'affront qu'elle a reçu, l'accusant de sacrifier les intérêts et

la gloire de la France à la grandeur de l'Angleterre. C'est ainsi qu'en politique, comme en guerre, le manque d'audace ou de génie s'impute à trahison.

On peut absoudre les intentions; mais du moins doit-on avouer que toutes les circonstances concourent à l'élévation de l'Angleterre, comme elles se réunissent contre celle de la France. L'histoire britannique ne renferme aucune époque où l'on ait vu enfler à un si haut point sa fortune et sa renommée, que dans cet espace de dix années de la nouvelle dynastie française. C'est la grande ère de l'Angleterre. C'est du jour de son avénement qu'elle a pris cette suprême autorité qu'elle exerce sur l'Europe, contenant les puissances par sa protection pour la France, contenant la France par la crainte de son abandon, et les menaçant toutes de jeter son poids dans le côté de la balance où elle peut faire pencher leurs destinées incertaines.

Jamais l'Angleterre n'avait osé prétendre à une si étonnante domination. Elle succède à Napoléon, et se place plus haut que lui. Souveraine dans l'Orient, régente dans l'Occident, ses vaisseaux portent ses ordres à toutes les contrées accessibles. Les affaires de tous les peuples sont appelées sur le tapis de sa chancellerie, et y attendent leur décision. Déjà dans le siècle dernier, sans faire ombrage au duc Régent, elle s'était proclamée l'*arbitre de l'Europe*. Ce n'était alors qu'un orgueil prophétique; mais aujourd'hui, en face du même nom, elle en a réellement et pleinement le titre et l'autorité. Si le colosse russe n'était sur pied, elle pourrait prendre le langage des Césars et se nommer le Grand-Empire. Elle a trouvé cette grandeur dans l'abaissement de la France, comme les Romains ont trouvé la leur dans l'abattement de la Grèce. Si la reconnaissance est une vertu insulaire, l'Angleterre doit une pyramide à M. de Talleyrand.

La France était avertie depuis long-temps des projets du cabinet britannique sur l'Orient et sur l'Égypte. Quand on a eu la faiblesse de ne point les traverser, il n'y a que de la honte à s'en plaindre. Depuis long-temps l'Égypte devrait être une colonie française, se trouvant située dans la zone de la France. Ce serait à sa confusion que l'Angleterre la mît au nombre de ses dominations, comme c'eût été une honte aux Romains d'en permettre la possession à une colonie germanique. Une nation qui ne veut être qu'une puissance terrestre, semble faire cession entière de ses droits maritimes. La France est toujours penchée sur la même proie, la Belgique et le Rhin, comme si tous les cercles du globe lui étaient interdits et fermés. Si son faible génie s'arrête à ses rivages, c'est à elle à s'incliner devant le génie qui plane au-dessus d'eux. Si Rome s'était bornée à la puissance terrestre, elle ne serait point devenue la maîtresse du monde.

Mais sa pensée devait être aussi ha
destinée. A la seule vue d'un vaisse
conçut l'empire de mers. Un vaisseau de Carthage s'égare et vient échouer à l'embouchure du Tibre. Les Romains le contemplent, étudient sa construction, la livrent à l'intelligence de leurs ouvriers. Le modèle est promptement imité, bientôt mille galères vont porter sur les mers la fortune de Rome; elle va détruire Carthage, vaincre en promontoire d'Actium, assujettir l'Espagne, conquérir l'Égypte et descendre en Angleterre. Carthage méprisait Rome sur les mers, comme l'Angleterre y dédaigne la France. Les haines sont semblables, et les destins peuvent l'être (1).

L'ancien gouvernement de France avait eu le projet de faire l'acquisition de l'Égypte et de la tenir des sultans mêmes. C'était une conception féconde. Le Directoire ayant trouvé

(1) *Elle se souviendra un jour de Carthage.*
L'abbé Millot.

ce plan d'acquisition dans les archives de la monarchie, il le convertit en conquête, et fit l'expédition d'Égypte. Les Anglais en ont chassé les Français, comme usupateurs. S'ils en eussent été acquéreurs, ils y seraient encore. A ce titre, le sultan lui-même les aurait défendus. On eût acheté l'Égypte avec la moitié des sommes qui s'engloutissent dans les abîmes d'Alger.

L'Égypte est pour la France la porte de l'Orient ; c'est la première route qu'elle devra s'ouvrir quand l'intérêt, la gloire ou la nécessité la forceront enfin de sortir de chez elle. Pour jeter de plus sûres bases de sa fortune éloignée, il serait de sa haute politique d'ériger la Syrie en État indépendant qui, sous sa protection et celle d'autres puissances, prendrait un accroissement rapide, et présenterait bientôt quelque image de son ancienne importance. Il faut reconnaître qu'une des plus heureuses positions géographiques est celle de la Syrie, qui se

voit placée au centre de toutes les affaires politiques et commerciales de trois jalouses parties du monde ; cette région est certainement appelée à une destinée élevée, si elle est mise dans les mains d'un prince habile qui sache comprendre toute la portée d'une des plus riches situations d'État qui puissent se rencontrer dans les trois continents dont elle est le point intermédiaire, n'ayant besoin que d'être animée de tous les mouvements qui se font sentir autour d'elle. Sans doute cette région n'est plus ce qu'elle fut autrefois, *urbibus decorata magnis et pulchris* (1) ; mais elle peut encore joindre quelque splendeur à la célébrité de ses ruines.

La mission de ce prince ne sera point bornée à la civilisation syrienne ; elle embrassera des intérêts qui touchent à toutes les questions orientales et occidentales, et à tout commerce continental et maritime. L'an-

(1) Ammien-Marcellin.

cienne Syrie, après ses rois, ne fut qu'un gouvernement romain; la nouvelle Syrie serait quelque chose de plus. Cette renaissance, invoquée par un besoin qui entraîne toute l'Europe vers l'Orient, suffirait seule à la gloire du prince qui présiderait à la régénération de cette contrée déchue. Ce sont de tels établissements qui seraient dignes des méditations de la France, si elle savait s'échapper des chaînes de l'Angleterre.

Mais les Anglais, qui ne jugent pas les Français capables de hautes conceptions, et qui leur refusent même le génie des entreprises, semblent s'en reposer ou sur leur ignorance, ou sur leur inconstance; ils ne les considèrent que comme des témoins résignés de la domination qu'ils étendent dans leurs parages maritimes; ils ne s'occupent pas même de ce qui s'agite dans les ports de la France, et, côtoyant ses rivages avec dédain, ils font voile vers cette Égypte qu'ils lui ravissent, et, pour ne point tomber dans la faute qui lui a

été si funeste, ils y descendent avec une mission du sultan, et sous le nom de protecteurs : c'est toujours sous ce nom qu'ils se présentent comme maîtres.

L'Angleterre, qui n'a aucun respect de la justice, saisit habilement les conjonctures où il est utile d'en honorer l'apparence. Ainsi, avec l'aveu du sultan, et pendant que la France se livre à son rêve des frontières du Rhin, elle va s'asseoir sur le Nil, pour mettre à exécution le plan tout préparé de la route qu'elle veut s'ouvrir vers son empire oriental. A cela, il n'y a point à s'élever contre l'Angleterre; mais bien contre ceux qui ne lui font pas obstacle, et dont le devoir est de s'opposer à ses envahissements. Si la France avait des ministres de la valeur des siens, la Méditerranée serait une mer fermée. La France, l'Espagne et l'Italie ont également méconnu leur véritable intérêt d'État; cette mer est leur commun domaine, et c'est contre le droit naturel et le droit politique, de la

laisser envahir par une puissance étrangère à leurs côtes.

Aujourd'hui que les mers sont devenues les communications les plus fécondes entre toutes les contrées de la terre, et qu'elles en sont les liens les plus rapides, comme les plus nécessaires, on découvre à regret toutes les fautes commises, si difficiles à réparer. Quelle grandeur nouvelle peuvent se promettre désormais ces États imprévoyants qui ont laissé ravir ou obstruer les routes de leurs prospérités ? C'est à la vue de ces écarts aussi fréquents qu'ils sont funestes, qu'il faut signaler cette remarque du fameux duc de Rohan, le plus grand politique de son temps : que *la plupart des gouvernements et des princes ont rarement la science de leur véritable intérêt d'État.* La science de l'homme d'État est de conjecturer du passé au présent, et du présent à l'avenir. C'est surtout sur l'avenir qu'il doit porter ses vues, et juger si les succès d'une politique actuelle, ne couvrent

point des revers pour une époque future. Ces réflexions générales nous font tourner les yeux sur le plus grand trait de la physionomie de l'Europe. Si les États du sud sont dans leur décadence; si les États du nord sont dans leur ascendance, il faut en reconnaître pour principale cause, que les États méridionaux n'ont point l'intelligence de leur intérêt d'État, et que les États du nord ont la science du leur.

En se réduisant à n'être qu'une puissance continentale, la France n'a point une carrière pleine; et n'ayant qu'une existence incomplète, elle ne peut jamais embrasser toutes les parties de son intérêt d'État. Le cardinal d'Ossat, esprit sage et quelquefois profond, regrettait vivement que la France se bornât à sa puissance de terre. *C'est*, disait-il, *un de mes anciens regrets, et un des plus notables et honteux manquements du premier royaume de la chrétienté, flanqué des deux mers, et situé par la nature au plus beau et avantageux en-*

droit de l'Europe, pour faire, aider, ou empêcher toutes grandes entreprises, tant par mer que par terre; c'est, dis-je, un de mes anciens regrets que ce royaume se manque à lui-même. Tous les hommes d'État dignes de ce nom ont tenu le même langage. M. de Turenne lui-même, qui était tout le contraire d'un amiral, voulait que la France ne fût pas moins victorieuse sur les mers que sur la terre. C'est sur cette union des deux forces, qu'il fondait la prééminence de la France. Ce grand capitaine, qui disait qu'*avec de bonnes armées les villages sont des places fortes*, aurait vu plus de sûreté dans une grande marine, que dans les fortifications de Paris. Lui-même avait glorieusement démontré que les peuples valeureux sont leurs propres remparts : *Sunt cives mœnia.* Louis XIV, en 1665, prévoyant une guerre générale à la mort de Philippe IV, et consultant ce grand homme sur ce qu'il y aurait à faire, il ne lui répondit pas qu'il fallait fortifier Montmartre

et Charenton : *Sire*, lui dit-il, *doublez vos vaisseaux et vos galères, cela ne vous importe pas moins que vos armées de terre.* Les conseils ne perdaient point leur valeur auprès de Louis XIV; et si ce roi fut un moment le maître de l'Europe, c'est qu'en ce moment de gloire sa puissance maritime était égale à sa puissance continentale.

Les mécontentements, les murmures et les agitations de la France, décèlent une situation fausse et violente : on l'arrête sur mer, elle est enchaînée sur terre ; on la force à reverser dans son propre sein cette surabondance de vie qu'elle veut porter au dehors. Il lui arrive ce qui est inévitable dans les empires trop pleins, qui n'ont point de colonies pour soulager leur sol : la fermentation des masses, ne pouvant se jeter que sur elles-mêmes, y allume les dangers qui menacent tout le corps social. Dans ces empires trop pleins, les longues paix deviennent funestes, elles dépravent l'esprit des peuples,

et la sédition succède à l'oisiveté politique. Quand leur activité et leur impatience ne peuvent s'ouvrir un exercice extérieur, elles se dénaturent et deviennent des causes de discordes intestines. L'Angleterre en offre plus d'exemples qu'aucune autre contrée : ses rois pacifiques ne régnèrent que dans les troubles et les dangers ; ses rois guerriers, qui portèrent l'ardeur populaire loin du sol national, furent plus heureux et plus assurés sur le trône. La guerre, souvent nécessaire aux peuples passionnés, est surtout salutaire à leurs gouvernements. C'est une vérité prise dans la nature de l'homme et dans celle des sociétés, que souvent la guerre leur est aussi nécessaire que les tempêtes à l'atmosphère. Ce remède héroïque fut plus d'une fois favorable à la France.

Les douze années de paix du règne de Henri IV avaient produit dans le royaume une si grande fermentation des esprits, qu'il s'était vu obligé de l'éteindre dans la guerre ;

mais il en fut victime au moment où il allait porter ses armes sur la terre étrangère. A cette même époque, les funestes querelles de religion qui désolèrent les Provinces-Unies prirent naissance dans la longue trêve des Pays Bas, et n'auraient point mis la république en péril, si elle eût continué la guerre, comme le voulait le prince Maurice, qui connaissait tous les dangers d'une paix au milieu des fermentations populaires.

L'Angleterre, vivant pour ainsi dire d'une existence éloignée, jette l'activité de ses esprits sur de vastes intérêts répandus en tous lieux : une partie de la nation est dans ses colonies, une autre sur ses vaisseaux ; c'est cette grande vie du dehors qui l'a délivrée de cet esprit de faction qui l'a tourmentée et déchirée pendant tant de siècles, avant qu'elle n'eût ouvert ces larges routes qui portèrent et dissipèrent au loin toutes les passions nationales. Elle n'a été en repos que depuis que son esprit de sédition s'est

exilé de lui-même allant convertir, loin de la patrie, son ardeur en cupidité.

C'est ainsi qu'autrefois la France elle-même jouit d'un premier calme intérieur, lorsque l'humeur turbulente et belliqueuse de sa noblesse féodale, qui la troublait de guerres intestines, alla s'exhaler et se perdre dans l'emportement des croisades, sous le ciel aventureux de l'Égypte et de la Palestine.

Ce sont ces grandes issues qui sont nécessaires à la France et qui lui sont interdites : elle ne peut ni s'échapper ni se répandre ; elle ne respire que son air natal, étant comme captive dans son horizon fermé; toutes ses passions se concentrent où elles naissent, et ce n'est point dans leur foyer qu'elles peuvent s'éteindre. Si la France, comme l'Angleterre, avait des régions entières vivifiées et remplies de ses intérêts, son ardeur changerait de but; elle aurait plusieurs existences, son attention se trouverait partagée, et sa chaleur

s'échapperait du centre pour aller animer tous les points de sa circonférence. Au lieu de prendre sa part dans l'occupation du monde, elle l'abandonne tout entière à l'Angleterre, et se tient reléguée sur sa surface trop foulée où elle s'agite et se consume. C'est donc cette grande respiration du dehors dont elle a besoin; c'est l'espace qui lui manque.

Mais si la France voulait s'élancer dans cet espace, ce serait certainement le signal d'une guerre qui pourrait remplir un siècle; il faut mesurer le temps à la grandeur de l'Angleterre. Il n'y a plus à se faire illusion, les destinées de la France sont enchaînées par son orgueil; qu'elle se présente sous les noms d'alliée, d'amie, de rivale ou d'ennemie, sous ces titres différents elle poursuit la même fin, l'abaissement de la France. Il est temps d'y penser mûrement : l'Angleterre s'élève au plus haut point de la grandeur; on ne voit que sa gloire, elle en remplit le

monde qui n'encense plus qu'elle ; et la France, tombée de toute ses hauteurs, sans poids, sans considération, éclipsée dans le même siècle où elle a tant brillé, est une leçon vivante, éternelle dans les annales des peuples : que les plus puissants ne doivent point se confier en leur gloire, et qu'en leur cours, semblables aux astres, leur dernier point d'élévation touche au premier de leur déclin.

Comprimée au dehors et au dedans par les puissances continentales, par l'Angleterre et par ses ennemis intérieurs, la France n'a que le choix de consentir à sa chute ou de briser ses entraves. Son salut est encore dans sa force, quoique dépouillée de son prestige ; mais c'est parce qu'elle est encore trop puissante, que tant d'efforts sont conjurés pour l'amortir et l'énerver. Le complot va plus loin, on aspire à la désarmer ; c'est le vœu de ses ennemis et le conseil de ses faux amis ; mais ceux qui l'exhortent à cette imprudence auraient-ils oublié les grandes leçons

de l'antiquité : *les Sénateurs de Carthage, pour avoir consenti au désarmement exigé par les Romains, furent tous massacrés par le peuple.* Les conseillers des rois et des républiques ne savent pas assez que les mêmes châtiments sont ramenés par les mêmes fautes. Le désarmement c'est la paix, mais c'est aussi la honte. C'est le traité des Fourches-Caudines, qui ne fut pas ratifié par le peuple romain, et qui jamais ne le sera par le peuple français.

Mais ce peuple ne doit point perdre de vue les périls où il s'expose en face de tant de nations armées ; son attention est absorbée dans ses disputes nationales, il exerce son génie à des subtilités politiques ou constitutionnelles, comme les Grecs du Bas-Empire épuisaient le leur dans des subtilités théologiques. Ces jeux de l'esprit, qui témoignent bien plus de sa souplesse que de sa portée, ne peuvent avoir pour fruit que d'égarer la raison par le raisonnement même ; il n'est point de matière qui ne puisse se décomposer

par cet art du sophisme; c'est un grand mal que l'erreur ait sa logique, comme la vérité la sienne. Tous ces abus de l'esprit sortent d'une même source altérée; et si les premiers siècles de l'Église ont été troublés par ce débat : *Si le fils de Dieu est semblable à son père*, le nôtre est agité par cet autre débat : *Si régner est semblable à gouverner*. C'est dans ces obscurités que tombent les esprits dans l'affaiblissement des empires. La chute de la monarchie des Bourbons a été précédée d'une époque trop fameuse en subtilités sur le *péché*, le *libre arbitre*, le *quiétisme* et la *grâce*.

Ces époques de confusion dans les intelligences sont les plus favorables aux peuples ambitieux et réfléchis; et cette anarchie intellectuelle dans laquelle la France s'enfonce de plus en plus, semble faire un appel à quelque Mahomet. Philippe de Macédoine n'eût pas conçu peut-être le dessein d'asservir la Grèce, s'il ne l'eût vue consumant son ardeur

dans des combats d'arguties. Les trop longues paix chez les peuples civilisés ne sont que trop propres à produire ces désordres de l'intelligence ; les passions nationales, n'ayant plus de grands intérêts, s'abattent sur des contestations vaines, obscures, insolubles, que Constantin nommait des *maladies spirituelles :* mais ceux qui composent ces nœuds gordiens ne prennent pas garde qu'il s'aiguise quelque part un glaive qui doit les trancher tous.

TROISIÈME PARTIE.

La paix n'est pas bonne aux empires quand elle les affaiblit. L'affaiblissement expose au danger de la conquête, et ce danger seul est un cas de légitime attaque : il est donc des conjonctures où la paix est plus funeste que la guerre; peu d'hommes d'État savent les juger, c'est un savoir de grands ministres. Si c'est un crime de faire la guerre avec des prétextes, c'est un danger de ne pas la faire avec des raisons; et elles abonderaient dans une déclaration contre la politique anglaise. Le gouvernement français proclame qu'il ne veut que la guerre juste : il dirait mieux la guerre facile, comme fut celle d'Anvers. Si

c'est celle-là qu'il nomme juste, il n'en est plus d'injuste : non seulement il n'en a point donné le motif, il n'a pas même recouru à la pudeur de la couvrir d'un prétexte ; il l'a jugée dans son intérêt, c'était là son *casus belli*, et il la fit contre le droit. Dans ses œuvres, comme dans son langage, on voit que ce gouvernement prend sa morale en Angleterre. Louis XIV, dans ses manifestes, n'a pas manqué de décorer du nom de *justes* toutes ses guerres d'ambition ; l'histoire cependant leur en a donné un autre, et lui-même en mourant. La raison des peuples en juge mieux que l'intérêt des rois.

Il est bien peu de guerres justifiées par le code du droit des gens : c'est au nom de ce code que nous dirons ici un mot de celle d'Alger ; mais cette guerre est si chère aux Français, que c'est hasarder beaucoup de n'en point louer la cause, et de lui prédire une fin ou honteuse ou funeste. Cette terre est moins une conquête qu'un champ de ba-

taille, et il y a plus que de la témérité de concevoir un si ruineux et si périlleux établissement sans être maître de la mer. Cette condition manquant, cette entreprise ne peut qu'être mise au rang des aventures. Toutes les entreprises des Anglais sont des établissements, parce qu'ils sont partout les maîtres de la mer. Les Romains, avant de l'être, n'ont point tenté de grandes expéditions. Il ne faut pas que le courage parle avant la prudence.

Cependant, dans cette guerre, où place-t-on la justice? Parce qu'un coup d'éventail a été donné à un consul peu révérencieux, peut-on en prendre le droit d'exterminer tout un peuple et d'envahir le sol qui lui appartient? La justice ordonnait qu'on prît satisfaction du dey, et qu'on ne rendît point sa nation responsable de son insulte : c'est ce que fit Louis XIV outragé sur ce même rivage, et ce roi ne laissa jamais une offense impunie. Le roi Charles X n'avait point voulu porter sa vengeance au delà d'une grande réparation.

Qu'a de commun la destinée de tout un peuple avec une impertinence de son chef? Faudra-t-il incendier l'Angleterre et détruire ses populations pour les insolences de ses ministres, et les rois confédérés devront-ils mettre la France en ruines pour les outrages de ses journaux? Le monde serait bientôt en cendres, avec cette logique de la colère.

La guerre d'Alger n'a pas été entreprise pour prendre possession du sol africain; elle avait son secret, peu de personnes l'ont connu. Charles X, en faisant cette conquête, qui ne lui a été qu'un prétexte, voulait à son tour conquérir son armée; il se flattait qu'une armée victorieuse, qu'il se disposait à combler de distinctions et de récompenses, lui serait acquise et dévouée, et qu'il pourrait tourner son zèle à l'exécution de ses plans médités contre la révolution française. On exaspéra le sentiment national contre l'outrage du dey, on y intéressa l'honneur français si prompt à s'irriter; mais on dissimula

habilement le secret et la pensée d'une guerre qui n'aurait pas eu lieu sans le but qui la conduisait. Les coups d'éventail que la France reçoit à Londres n'ont point de si éclatantes conséquences, et cependant c'est bien une autre audace et bien une autre honte.

C'est un beau manifeste de roi de proclamer qu'on ne doit vouloir que la guerre juste, mais de tous les rois de France, le seul Henri IV excepté, il n'en est aucun des dernières races qui ait eu le droit de mettre son nom en tête d'une si noble déclaration. La guerre d'Amérique même, si féconde en heureux résultats, n'était pas dans l'exacte justice, car on n'avait point à punir l'Angleterre d'une offense récente; ce sont les immenses bienfaits que l'humanité a recueillis de cette guerre, qui ont légitimé la participation de la France.

Les guerres qui peuvent prendre le nom de justes, sont celles qui ont pour cause la violation du droit des gens. La guerre est légitime, quand il s'élève en Europe une

puissance envahissante qui ébranle toutes les existences politiques, et met en péril les droits et l'indépendance des peuples. La guerre a été juste pendant deux siècles contre la maison d'Autriche qui détruisait les libertés germaniques, et s'avançait à la monarchie universelle. Elle a été juste contre la maison d'Espagne qui opprimait l'Europe et les deux Indes. Elle fut juste contre Louis XIV qui avait pris la place de ces deux maisons abaissées, et dont le brillant despotisme n'était pas moins pesant. La guerre était dans le droit contre la France, quand elle abattait le monde sous le bras de Napoléon, et qu'elle faisait de l'Europe un continent tributaire d'un seul peuple. La guerre serait légitime aujourd'hui contre l'Angleterre qui humilie tous les peuples, étend sa domination sur toutes les races, envahit la terre et les eaux d'un bout du monde à l'autre, et dont la chaîne d'or et de fer l'enveloppe du nord au sud, de l'orient au couchant. C'est elle qu'il faut combattre,

comme on a combattu les maisons ambitieuses que nous venons de nommer, et qu'elle égale ou surpasse en grandeur et en despotisme. Le temps arrive où l'éternelle justice assemblera contre elle toutes les nations insulaires et maritimes, comme jadis, et de nos jours, elle a appelé sur Rome et sur Paris toutes les nations continentales. Si quelque Scipion peut naître dans la France, le nom d'*Africain* sera moins grand que celui de *Britannique*. Mais il n'y a plus de Carthage à détruire, comme il n'y a plus de sénat pour en décréter l'ordre. Les châtiments de la politique ne vont plus jusque-là. Elle abaisse les nations trop formidables et se borne à briser la tyrannie qui veut peser sur toutes.

Mais l'Angleterre est aussi vaste que le globe, et il n'est pas de peu d'importance d'étudier les moyens de la vaincre, et les lieux où on peut l'atteindre. Défendue par la nature, comme par son génie; presque inaccessible et presque inattaquable, elle ne

tombe point sous les règles communes de la politique et de la guerre. Il faut donc s'armer contre elle de moyens hors de ces règles. Toutes les dominations excessives ont été renversées dans leur sein même : celle des Assyriens dans Babylone, celle des Carthaginois dans Carthage, celle des Romains dans Rome, celle des Califes dans Bagdad, celle de Napoléon dans Paris. C'est donc l'histoire qui enseigne la route qui conduit à l'abaissement de l'Angleterre. C'est au cœur qu'il faut la visiter. Ce serait une vaine entreprise que de l'aborder sur son empire océanique. Elle y est invincible depuis 1746. Il faut lui laisser l'empire du monde, ou le renverser dans Londres. Depuis la bataille d'Actium, les batailles navales n'ont décidé du sort d'aucun empire. Dans le siècle dernier, deux cents vaisseaux, se foudroyant l'un l'autre, ont laissé dans l'égalité la puissance des combattants. C'est trop de sang et de ruines pour la seule gloire des amiraux.

Mais les vaisseaux ont une plus grande destination. Ils peuvent transporter le sort des armes sur les rivages de l'Angleterre. C'était la pensée hardie de Philippe d'Espagne, qui savait bien ce qui était possible. Il employa six années au plus grand armement naval qu'on eût vu sur les mers ; mais cette flotte fameuse allant à la conquête de l'Angleterre et arrivant sur ses bords, la trouva sous la protection d'une tempête. Les vents et les flots ne laissèrent point aborder ses rivages. Les temps sont autres. La vapeur alors n'était pas encore arrivée à la puissance d'un élément. Elle en est un aujourd'hui, obéissant au génie de l'homme. Depuis le règne de ce nouvel élément, les îles britanniques, si admirablement situées, ont perdu de leur sûreté ; et leur rempart maritime ne les protège plus comme au temps où les vents étaient les seuls maîtres des eaux. Auprès d'une puissance qui se jouait des vaisseaux, les mers en voient une autre qui sait braver les vents.

C'est justement que dans le dernier siècle on a fait ce reproche aux Français de n'appliquer leur ardeur qu'à des guerres d'ambition, et de ne prodiguer leurs trésors et leurs soldats que pour quelques remparts et quelques citadelles de plus, détournant leurs regards des vastes interêts qui les attendent dans de plus utiles et de plus hautes entreprises. La conquête d'une rivière leur fait perdre de vue toute leur gloire maritime. Le Rhin leur fait oublier l'Océan, n'observant pas même que la maîtresse de l'Océan porte aussi ses ordres sur ce fleuve.

Ce serait faire une grande injure aux Français que de les comparer aux Tartares; mais ils ont cela de commun avec eux, qu'ils ne savent que ravager la terre, sans porter leur gloire sur les mers. Cependant la nation française est la plus admirablement posée pour aspirer à cette double renommée. Si les cinquante années de sa révolution lui avaient imprimé un caractère plus réfléchi, elle

aurait cherché plus de solidité dans ses triomphes. Les Français sont toujours levés et prêts aux plus grandes marches militaires, mais une grave conception effraie ou fatigue leur génie. Ils n'attachent de prix qu'à l'éclat des entreprises, sans les considérer par d'autres avantages. S'ils en commencent une, ils se gardent bien de l'achever; ils la délaissent pour une autre qui, comme la première, n'aura qu'un commencement et point de fin. Partout ils remuent le sol, et ne savent pas s'y asseoir. On les a vus autrefois ébaucher de nombreux établissements sur toute la longueur des côtes d'Afrique, tracer les plans d'une ville de *Paris*, de *Dieppe*, de *Calais*, et les abandonner tout à coup sans nécessité, sans besoin, sans motifs, et sans qu'on ait jamais su pourquoi. Il ne faut pas leur demander la raison des choses : c'est que leurs volontés sont mobiles comme les vagues de la mer; ils avaient bâti tout un pays sur le sable.

Cependant il est déplorable de voir s'éga-

rer tant de bravoure, d'aptitude et de ressources. A la vue de tous les développements politiques, maritimes et militaires des autres nations, la France ne se croit-elle pas assez avertie de mieux diriger son intelligence? Sa puissance est immense; mais son génie lui fait défaut dans l'emploi de ses moyens et de ses forces. La grandeur de la France semble tracée sur la terre. Sa seconde grandeur est sur la mer. On ne peut aujourd'hui avoir une imposante autorité dans les affaires du monde, sans avoir un trône sur l'Océan. L'Autriche, qui juge bien les nécessités politiques, voit qu'il est temps d'y fonder le sien. La Prusse y a toute sa pensée. Elle a tout à la fois trop d'ambition et trop d'habileté pour rester enfermée dans son intérêt continental. Le plus redoutable ennemi de la France n'est ni l'une ni l'autre de ces puissances; c'est, comme ce fut toujours, cette même Angleterre qui la comprime sur ses rivages et dans ses ports, et

qui se promet de la réduire à ne posséder aucun point dans l'étendue.

Louis XIV n'avait que huit vaisseaux, dont quatre hors de service, quand il conçut le glorieux dessein de lui arracher l'empire des mers. L'action suivit de près la pensée. La hache est portée sur les forêts : les arbres tombent et se relèvent en mâts; et en cinq ans, quatre-vingts bâtiments de guerre s'ébranlent dans leurs chantiers et se présentent sur les eaux. La France navale, à son début, s'annonce la rivale de l'Angleterre. Le pavillon français aborde les pavillons ennemis; il disperse les flottes combinées, et déjà la victoire frappe cette médaille : *Présage de l'empire des mers : Omen imperii maritimi.* Ainsi, en cinq ans, la France de ce temps-là aspire et touche au sceptre de l'Océan, et la France de nos jours en a eu besoin de dix pour faire un chetif *roi* des Belges! On voit dans ces deux œuvres, la plus colossale et la plus infime, à quelle hauteur

le génie français peut s'élever, et à quel abaissement on peut le réduire.

Tant que la France ne sera qu'une puissance de terre, sa destinée ne sera qu'à moitié de son cours. Elle n'aura développé qu'une partie de ses moyens et de ses forces. Elle fera surtout douter de son génie. Mais, ce qui est plus grave pour son orgueil, elle recevra la loi au lieu de la donner, car il est toujours vrai, dans notre temps comme au temps de Pompée, que *le maître de la mer l'est aussi de la terre.* L'Angleterre n'est qu'un état médiocre par lui-même, mais ses vaisseaux la multiplient, et l'ont faite le plus vaste empire du monde. C'est ici qu'il faut l'admirer, mais c'est pour cela qu'il faut la combattre. Elle abuse de son génie, comme Napoléon avait abusé du sien, et les peuples ne poussent point leur admiration jusqu'au sacrifice de leur bonheur et de leur indépendance.

Le moindre état devient grand sur la mer. Le Portugal si faible en conquit la souve-

raineté, et en devint si puissant qu'il souleva contre lui l'éloquence et la jalousie du XVIe siècle. La Hollande non moins faible, montée sur ses hardis vaisseaux, lui ravit cette domination, et atteignit d'un vol rapide le plus haut degré de la fortune et de la gloire. Carthage n'était qu'une république bornée, mais avec sa marine opulente et victorieuse elle parvint à ce point de grandeur et d'audace, qu'elle osa se mesurer avec le colosse romain, et fut bien près de le renverser. Venise avec ses seules galères a préservé l'Italie de l'invasion des Sarrasins et des Ottomans. L'Espagne avec ses vaisseaux a conquis le Nouveau-Monde et comprimé l'Ancien. Mais sa puissance continentale s'est abattue avec sa puissance maritime : leçon qui sort d'une ruine et qui s'adresse à la France, menacée d'être également rejetée de son rang politique si elle ne se hâte d'appliquer son génie à sa grandeur navale. Elle voit aujourd'hui, à sa honte, jusqu'où l'on

peut aspirer avec des flottes redoutables; l'Angleterre le lui montre avec un compas ouvert qui va d'un pôle à l'autre.

La France, assise sur les deux mers et, pour ainsi dire, née puissance maritime, n'a eu cependant que bien peu de temps l'honneur de l'être : elle eut deux ans l'empire des mers et l'a perdu pour plusieurs siècles. Sa gloire navale prend sa date à Louis XIV; elle s'éclipsa sous Louis XV. Ce n'est qu'un jour dans une destinée nationale; malheureusement il est dans celle de la France de ne s'élever que pour s'abattre. Elle n'a point chez elle une main assez savante pour la conserver dans sa gloire et la maintenir dans sa grandeur.

Mais la grandeur n'est pas l'agrandissement, comme on l'entend en France. L'étendue enorgueillit les états, mais ne les raffermit pas. Ce qu'on gagne en dimension, on le perd en énergie. L'unité, en qui est la force, ne peut, sans se rompre, aller au delà de

certaines proportions. Les états les plus prospères ne doivent jamais oublier cette maxime de tous les temps politiques : *que plus les empires sont grands, plus ils sont vulnérables.* Les rois d'Espagne se vantaient que le soleil ne se couchait pas dans leurs états. Nous voyons à quel point s'est réduite cette immensité continentale dont les restes, eux-mêmes déchirés, sont disputés par un soldat et un enfant. La France n'a besoin que d'augmenter ses sûretés, et il lui importe bien plus de se couvrir sur toutes ses frontières, que de les étendre avec le danger de les affaiblir. Ce qu'elle peut justement souhaiter, c'est de rentrer dans ses dimensions reconnues par les anciens traités.

Une erreur de la France est de considérer les conquêtes perdues comme des possessions ravies. Ce n'est point là la logique des champs de bataille. Quand on établit le droit de conquête, il faut l'admettre comme vainqueur et comme vaincu. Les conquêtes sont

des biens donnés par la victoire, dont on est dépouillé par la défaite. Il n'y a que des traités solennels qui puissent en faire des possessions légitimes. Quand on se place sous l'autorité d'un principe, il faut en accepter toutes les conséquences. Ce n'est point la justice, c'est la fortune qui est sur les champs de bataille, et devant elle il n'y a pas d'autre loi que de s'applaudir de ses faveurs, ou se résigner à ses disgrâces.

L'historien Florus met en question si l'empire romain n'eût pas mieux fait de se borner à l'Italie, considérant ses conquêtes non comme des acquisitions utiles, mais comme des ornements de l'empire (1).

Si l'empire romain eût été prudent de se

(1) *Ac, nescio, an satius fuerit populo romano Sicilia et Africa contento fuisse, aut his etiam ipsis carere, dominanti in Italia sua, quam eo magnitudinis crescere, ut viribus suis conficeretur.*

Non in usum, ita ad imperii speciem, magna nomina acquisisse, pulchrum atque decorum.

Lib. III.

renfermer dans l'Italie, il semble que la France peut se contenter de ce qu'elle est, étant bien supérieure à l'Italie, en étendue, en richesses, en population, et en tous avantages politiques. Les sages de cette époque lisaient la perte de l'empire dans son imprudent accroissement, et cette crainte prophétique détermina l'un des Scipions (1), étant censeur, à changer le vœu des prières publiques, et au lieu que les dieux étaient invoqués *pour l'agrandissement de la république*, il jugea plus à-propos *de leur en demander seulement la conservation.*

C'est l'invocation qu'il faut faire pour la France; sa grandeur lui suffit, et sa conservation est nécessaire à la sûreté des autres peuples; c'est une vérité confirmée par l'expérience des guerres et des invasions, que la France ne peut s'étendre sans s'affaiblir, parce que ses moyens seraient moins conden-

(1) Scipion Émilien.

sés ; dans les réactions de guerre, cette extension rendrait plus facilement attaquables les provinces de sa circonférence défendues par moins de forces ; elle ferait naître même le danger de les perdre. Ces provinces n'ont point encore étouffé le sentiment de leur ancienne existence, et, au moindre ébranlement funeste à la France, il en est qui demanderaient à sortir du traité de Westphalie. On sait que dans les temps douteux elles en expriment le vœu, et les provinces germaniques ont bien soin de ne pas laisser s'éteindre le souvenir de leur ancienne fraternité.

Sans s'échapper de ses dimensions continentales, la France peut et doit être le premier État de l'Europe ; nul n'est doué de ses immenses ressources ; on en a vu l'étendue par le développement que leur ont donné Louis XIV, la République et l'Empire ; si elle se rendait aussi formidable sur les mers qu'elle l'est et le fut toujours sur la terre, sa prépondérance et sa gloire la reporteraient

bientôt à son premier rang dans les délibérations des affaires européennes. Le grand Frédéric avait bien médité la puissance de la France, quand il la fit connaître par ce mot : que *s'il en était roi, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans sa permission ;* la France était alors ce qu'elle est aujourd'hui ; elle est donc encore égale à elle-même, pouvant être supérieure à tous. Nous savons que l'ardeur des générations nouvelles ne souffre point ces conseils, mais nous savons aussi que l'emportement conduit à de cruels mécomptes, et qu'il est bien tard de louer la modération quand elle n'est enseignée que par des adversités. Il est souvent arrivé en France que l'imprudence des conseils a été couverte par le bonheur des entreprises ; c'est un bonheur acheté par de trop grands dangers : il est plus sûr d'en juger comme à Rome, où la sagesse des conseils était préférée au succès des actions ; on ne peut faillir avec César quand il exhorte à la

prudence; ses victoires ne l'aveuglaient point : plus il était vainqueur, moins il était téméraire ; il fait l'aveu que ce qu'on espère de la fortune ne compense pas ce qu'on en doit craindre (1).

Mais si nous apercevons les hauteurs où la France peut atteindre, nous voyons aussi combien elle s'en éloigne. Ce n'est pas d'ailleurs dans l'état présent des choses qu'elle peut s'élever à de plus grandes destinées. Son gouvernement environné de périls n'est plein que de la pensée d'y échapper. Il est lui-même plus occupé de sa conservation que de sa gloire. D'autre part, la France ne découvre son génie que dans ses fortes agitations. Ce n'est point dans le silence de la réflexion, c'est dans l'exaltation que se déploie toute son intelligence. C'est une grande

(1) *Quo sæpius vicisset, hoc minus experiendos casus opinans; nihilque se tantum acquisiturum victoria, quantum auferre calamitas posset.*

SUET...

supériorité que l'Angleterre a sur elle, de concevoir dans le calme et d'y approfondir les combinaisons les plus hardies comme les plus savantes, et d'avoir su fonder un système politique dont les succès, médités dans un siècle, viennent attester dans un autre la profondeur de ses vues nationales. Le génie de la France au contraire n'éclate que dans les violentes secousses. Il brille dans les explosions, comme les éclairs dans les tempêtes.

Il semble que l'Angleterre se guide par cette observation, à voir tous ses efforts pour étouffer ses élans et la réduire à l'impuissance des peuples désarmés. Elle redoute ce génie d'éruption qui lui a causé de si vives alarmes, et qui ne peut manquer un jour de s'élancer jusqu'à elle. Mais le sien l'emporte en ce moment et triomphe de ses menaces. Pendant qu'elle va porter sa joie aux deux extrémités du monde, la France sur son propre sol est réduite en captivité.

L'Europe entière pèse sur elle et la tient immobile. On ne la laisse vivre que de ses grands souvenirs. On ne lui permet, pour ainsi dire, que de s'agiter dans son histoire. La cinquantième année de ses révolutions est la plus misérable de toutes. Quand les Tartares campaient sur les bords de la Seine, elle n'était que vaincue, mais non pas avilie. Ses vainqueurs la respectaient et la craignaient encore. Aujourd'hui, outragée par ses amis, abaissée devant ses ennemis, veuve de ses grands hommes, elle attend qu'il en naisse de sa colère. A défaut d'hommes d'État, elle appelle des héros; la politique la flétrit, elle invoque la guerre. C'est l'honneur blessé qui s'emporte. Au dire du cardinal de Richelieu, les trois plus considérables puissances de l'Europe sont : *la peste, la famine et l'impatience des Français.* Si ce grand ministre a eu en crainte cette dernière puissance, elle n'est pas moins redoutable aux ministres de nos jours.

En ce moment, la France est tout entière à ses affaires extérieures, impatiente de sortir du système étroit qui les gouverne. Elle veut élargir son théâtre politique et entrer dans de plus vastes conceptions. Elle en appelle aux députés de sa Chambre élective; mais c'est leur demander plus qu'ils ne peuvent donner. Les assemblées délibérantes, ordinairement éclairées sur les matières d'administration et de législation, sont d'ailleurs étrangères à ces profondes vues politiques qui appartiennent à un autre ordre d'idées. Un véritable homme d'État ne consentirait pas à leur soumettre ces vastes aperçus qui ne se découvrent qu'à l'œil de l'homme de génie, et qui ne peuvent être appréciés par des esprits ordinaires, tels qu'ils abondent dans ces assemblées mélangées. Le secret, d'autre part, étant le seul garant de ces hautes entreprises, ce serait les faire échouer que de les divulguer. Le grand système de Henri IV ne fut connu que de Sully. Le car-

dinal de Richelieu, ne confia le sien qu'au cardinal Mazarin. Les plans du cardinal Albéroni ne furent produits qu'après sa mort. Tout système politique ne doit être révélé que par ses succès. Un plan découvert est un plan avorté.

Il s'en faut donc que toutes les matières puissent être communiquées à ces nombreuses assemblées, et encore moins traitées par elles. Composées d'esprits de tout degré d'intelligence et de toute mesure de savoir, elles sont loin d'avoir la portée que leur fait supposer la considération qui les environne. Il s'y trouve plus d'esprits vulgaires que d'esprits d'élite. Les voix qui comptent triomphent des voix qui pèsent. La valeur est effacée par le nombre. M. de Montesquieu préférait la minorité à la majorité, et avant lui on avait dit : La plus grande partie l'emporte sur la meilleure, *Pars major meliorem vincit.* Le cardinal de Richelieu les dédaignait absolument, non pas tant à cause de

leur forme républicaine, que pour leur insuffisance et leur peu de sagesse dans les matières profondes.

De l'esprit d'administration au génie du gouvernement la distance est immense. Sylla, dont la pensée était toute à la politique et à la guerre, interrogé pourquoi il ne se mêlait point d'administration : *L'administration convient aux esprits du second ordre*, marquant par cette réponse que la politique appartient au premier, et que peu d'esprits peuvent s'y élever.

De graves questions politiques sont tombées dans les délibérations publiques, et ont mis à l'épreuve la science de ces assemblées. A ne citer que l'affaire des Pays-Bas, pas un seul de leurs membres n'a connu la cause de la révolte belge. Pendant qu'une de ces chambres opérait une réaction contre le clergé de France, elle s'affiliait à une révolution faite par le clergé de Belgique. Son principe était contraire au sien, et les consé-

quences devaient l'être aux intérêts de la France, comme l'effet ne l'a que trop prouvé. L'esprit hostile et opposé de cette révolte n'eût point échappé à la vue d'un ministre habile, et il n'a pas été visible à tous les yeux d'une assemblée. *Si la sagesse*, dit un ministre philosophe, *devait descendre sur la terre, elle irait plutôt se loger dans une seule tête que dans celles d'une compagnie.*

Quelle apparence de soumettre à une assemblée tumultueuse, d'opinions et d'études si diverses, les immenses questions de la paix et de la guerre, des traités et des alliances ! Si elle proclame la guerre, elle prononce sa déchéance, car ne pouvant la conduire, il faut qu'elle entre dans l'abnégation du sénat romain, et qu'elle remette son pouvoir à un dictateur, ou, comme l'assemblée de 1793, à un comité de salut public. Dans les dangers de la patrie, tous les pouvoirs politiques se déposent d'eux-mêmes dans une main heureuse et ferme. C'est ainsi que les

États, dans leurs extrémités, sont précipités par la force des choses dans la main d'un homme de génie : le parlement anglais dans celle de Cromwell, les États de Hollande dans celle du prince d'Orange, la Chambre de France dans celle de Napoléon.

Aujourd'hui, dans une guerre européenne, il faudrait, de toute nécessité, recourir à la dictature, et réunir dans une seule main les forces partagées entre les pouvoirs politiques. La royauté ne peut la prendre, et quelle autorité la lui donnera? L'opinion publique y ferait obstacle. On a vu trop souvent la royauté être en lutte ouverte avec elle ; et, sans considérer que cèt esprit de lutte tient à la nature d'un gouvernement mixte assis sur des principes rivaux, on l'accuse d'avoir trop peu ménagé la jalousie publique et d'avoir affecté même de lui porter ombrage. Cependant la France ne peut pas soutenir une guerre européenne avec les ressorts compliqués de son impuissante constitution. Le Roi

ne peut rien oser; la Chambre élective est incapable; la Chambre des pairs, qui lui est supérieure en tout, lui est inférieure en force, et l'énergie manque à toutes deux. Quelle main saisira donc la direction de la guerre? Sous un pouvoir faible, elle serait désastreuse; où est le pouvoir fort qui peut la rendre heureuse? Question redoutable qui semble n'attendre sa réponse que d'une révolution d'État.

La menace de cette révolution s'échappe de toutes parts du sein des passions populaires. L'avenir de la France est disputé par tous les partis politiques, et chacun d'eux a sa puissance et son danger. Le parti républicain est le plus à découvert. Il est aussi le plus menaçant. Il se croit même assez de forces pour n'avoir pas besoin de prudence. Le parti impérial avait été le plus dangereux, mais il est beaucoup refroidi par les imprudences de ses chefs. Tout parti qui fait une faute, fait une chute. Cependant il ne faut

qu'une conjoncture favorable pour lui rendre son importance. Il a son secret dans l'armée, puisant sa force dans une gloire passée et une humiliation présente.

Le parti de l'hérédité ou légitimiste n'est pas non plus sans considération. Quoiqu'il soit fort affaibli de l'ascendant toujours croissant de l'esprit démocratique, il prend témoignage en sa faveur des désordres et de la confusion de la société. Les préjugés de ce parti ne lui ôtent rien de son mérite, et il en a en lui-même et en ses chefs. Il s'appuie sur des principes qu'on peut toujours invoquer, sinon avec succès, du moins avec justice. Ayant des racines dans le sol, possédant encore la richesse territoriale, il serait redoutable, si les mœurs et les opinions nouvelles ne lui étaient pas étrangères. Mais tout considérable qu'il est, il ne peut rien par lui-même. Toute sa destinée est dans une seule tête. Il lui faut un grand prince pour lui enfler le cœur. S'il lui reste un avenir, il

est là tout entier. Il n'est point de destin inflexible devant le génie et la valeur. Mais la nature est si avare de grands princes, qu'il y a bien de la distance du vœu qui les appelle à l'espérance qui les attend.

En présence de ces luttes nationales, et des hostilités qui s'avancent du dehors, quel est l'espoir et le refuge de la France? Sera-ce cette Chambre chargée de son salut et de sa gloire, et qui ne sait enseigner à ses générations que la froide doctrine des intérêts matériels? De quel sénat ancien ou moderne a-t-elle reçu cette étrange morale? Pour ne parler que de notre temps, ce n'est pas sans doute dans les enseignements de l'Assemblée constituante qu'elle a puisé ces honteuses exhortations à l'intérêt personnel : cette grande Assemblée avait légué de plus nobles doctrines aux législateurs qui devaient lui succéder. Ce n'est point non plus dans les leçons de l'Assemblée législative, qui avait hérité de ses principes généreux. C'est moins encore

dans l'Assemblée conventionnelle, qui avait fait la plus entière abnégation de tout intérêt personnel, et qui porta au contraire la doctrine des sacrifices aussi loin que les plus sévères républiques de l'Antiquité.

Les intérêts matériels n'ont pas besoin de prédicateurs. Ils s'inspirent assez d'eux-mêmes, et sont de leur nature si emportés, qu'il est du devoir de la morale de leur opposer un frein, bien loin de les enflammer par les applaudissements d'une assemblée de législateurs. On ne les entendait point dans l'ancien Sénat de Rome; on se faisait une vertu du mépris de ces intérêts; la dignité de législateur y était mieux comprise : *toute recherche de gain était interdite aux Sénateurs romains, comme indigne de la majesté du gouvernement* (1). S'il est bon d'enrichir la société, il est plus beau de l'ennoblir; et quand on gouverne, il faut savoir faire l'un et

(1) *Quæstus omnis Patribus indecorus visus est.*
LIVIUS.

l'autre. Si les Anciens ont poussé trop loin le mépris de cette avide industrie, on porte aussi trop loin l'adultère honneur qu'on lui rend, et dans ces deux excès il vaut mieux faillir par trop d'orgueil, que par trop de bassesse. Qu'on jette les yeux sur la société américaine dominée par ce principe d'avidité: l'aspect glacial qu'elle présente n'est-il pas propre à asphyxier les cœurs les plus ardents et les plus généreux, et à faire perdre à l'âme humaine ce qu'elle a de divin?

La doctrine des intérêts matériels, qui est essentiellement celle des dernières classes du peuple, est un signe de décadence morale dans les autres rangs de la société; son effet le plus certain est d'y éteindre tout sentiment d'honneur, et les vertus sociales, et les vertus de famille; c'est un culte qui abolit tous les autres. C'est par cette passion si ardente pour celui qu'elle possède, et si froide pour la patrie, que les nations dégénèrent et s'effacent. L'éclat de la Noblesse française est allé

se ternir dans cette même doctrine, qui s'est introduite chez elle sous le règne de Louis XV. La duchesse de Choiseul, entendant les Seigneurs de cette cour ne s'entretenir que des profits qu'ils pouvaient faire dans les banques, dit ce mot, qui était un arrêt : *Il n'y a plus de Noblesse.* En voyant aujourd'hui une Assemblée nationale ne vanter que le culte des intérêts matériels, et placer, pour ainsi dire, le Veau d'Or au milieu d'elle, n'est-il pas temps de dire, à l'égard des autres classes : *Il n'y a plus de vertu!* Mais cette Assemblé elle-même, par cette naïve adoration, ne semble-t-elle pas enseigner à des ministres peu scrupuleux le secret de l'avilir et de la gouverner?

La cupidité n'a plus rien de honteux, en se montrant sous une si haute autorité ; tous ceux qu'elle emporte dirigent leurs pensées et leurs espérances vers toutes les convoitises possibles, sans choix du *fas* ou du *nefas*, comme on ne le voit que trop jusque dans le sein

des familles. En portant les intérêts matériels au premier rang des désirs de l'homme, cette doctrine dégrade par cela même tout ce qui n'est point matériel, et tous les dons qui sont de l'ordre moral. Le désintéressement, la générosité, le dévouement, l'amour de la vertu, l'honneur des sacrifices, tout ce qu'il y a de beau enfin, va se perdre dans cette impure doctrine que la loi morale et la loi évangélique ont également frappée de réprobation. On en recueille aujourd'hui les fruits: on s'aperçoit enfin qu'on a tellement matérialisé la société, que toutes les vertus l'abandonnent; elles ne se remplacent point par des intérêts et des passions, il n'y a rien à mettre en leur place; si elles s'exilent du corps social, il faut qu'il tombe en dissolution; on ne les rappelle point par des décrets et des ordonnances : la vertu ne répond qu'à la vertu; quand on la verra dans l'Assemblée nationale, elle descendra d'elle-même dans le sein de la société.

Cette morale des intérêts, car c'est sous ce beau nom que la cupidité se propose, a été enseignée par cette multitude d'hommes ordinaires que le principe d'élection appelle aux affaires publiques, et qui introduisent dans la morale du gouvernement les étroites maximes qui servent de règle à leurs affaires domestiques. De tout temps on a redouté l'influence de cet aride intérêt personnel dans les hauts conseils de l'État, et nous savons, par le témoignage d'Aristote, qu'il y avait des peuples chez qui, lorsqu'on traitait de la guerre contre les nations voisines, on excluait de l'Assemblée délibérante les propriétaires des biens situés à la frontière, par la crainte que l'intérêt particulier ne fût un obstacle à la sagesse de la décision.

Le principe d'élection, que l'on croyait si fécond, est devenu stérile; la propriété, comme puissance élective, a épuisé ses facultés, elle ne produit que des hommes d'une sagesse ordinaire qui n'est point applicable

aux grandes délibérations d'État; ils ont acquis sur un horizon borné une importance locale qui ne se transporte point ailleurs; en la déplaçant, ils la perdent, ne pouvant soutenir, sur un grand théâtre, la renommée qui les y avait appelés. Nous parlons ici du nombre et non des exceptions.

La propriété a bien trompé l'attente des législateurs qui ont fait sortir d'elle seule tous les priviléges du gouvernement représentatif. Ces personnages, créés par son principe, ne peuvent apporter à l'État que les lumières vulgaires prises de leur éducation, égale et commune à toutes les provinces, et dans laquelle ils n'ont rien puisé de la science nécessaire au gouvernement des États et à la carrière politique, outre qu'il n'y a point de maîtres pour enseigner cette science; cette source devait donc promptement se dessécher. Ce système, combiné sur la valeur des choses et non sur la valeur des hommes, découvre, comme on ne le voit que trop souvent,

tout ce qu'il y a d'incompatible entre une théorie et son application. Ce système est bien loin d'offrir la suffisance qu'on attendait de l'éducation donnée par la richesse : il ne faut, pour en bien juger, que placer ces capacités de l'élection en face des hautes questions politiques qui exigent tant de méditation, et que l'étude seule ne pourrait même approfondir, si le génie ne venait à son aide ; elles se sont présentées avec éclat dans la Chambre élective, mais, en y retentissant, elles y ont produit plus de bruit que de lumières ; l'éloquence parlementaire s'est abattue sur ces grands textes, dont le commentaire appartenait aux Cabinets silencieux, qui laissent les arguments à la France, et se réservent les conclusions.

Ce serait vraiment une merveille du gouvernement représentatif que des hommes sans études et sans traditions, par cela seul qu'ils sont les délégués de la propriété, eussent reçu tout à coup l'intelligence de ces vastes intérêts

de l'Asie , de l'Afrique et des Indes, dont les ressorts infinis s'enchaînent d'un point du globe à l'autre, et qu'ils pussent improviser le système politique, militaire et commercial médité depuis si longtemps pour agrandir et fixer la fortune de la France. C'est une œuvre à faire plier les plus grands hommes d'État. Si, dans la simple question belge, ces assemblées ont montré si peu de savoir et d'instruction politique, de quelle révélation subite ont-elles été éclairées pour descendre dans ces profondes combinaisons compliquées des intérêts des deux Mondes, et surmontées de tous les obstacles dont les environnent les puissances formidables qui étendent leur main jalouse sur ces régions disputées?

Le système de la propriété a toute l'infirmité des systèmes exclusifs. Ses facultés sont bornées, comme toutes celles qui sont enfermées dans un privilége. C'est un cercle étroit qui est bientôt parcouru. Écarter des fonctions politiques tout mérite qui est en

dehors de la propriété, est la même faute que d'avoir interdit autrefois les hautes fonctions militaires à tout mérite en dehors de la Noblesse. Mais encore, en ce système, il y avait des exceptions, tandis qu'en celui de la propriété il n'y en a aucune, et le plus grand génie, en dehors d'elle, est aussi inutile à l'État qu'à lui-même. Cependant on peut raisonnablement admettre qu'il se rencontre autant de mérite et de savoir en dehors de la propriété, qu'il s'en trouve dans elle ; mais le gouvernement ne s'étant pas encore avisé de cadastrer les intelligences, nous ne pousserons pas plus loin la proposition, et nous la laisserons à l'état de thèse. Un autre système combiné avec celui de la propriété est un travail qui ne comprendra jamais toutes les conditions d'un bon système électoral. Le meilleur sera longtemps désiré, et l'expérience des anciens et des nouveaux gouvernements nous détermine à croire qu'un système d'élection établi sur des bases équitables

et solides, est une autre pierre philosophale.

La richesse le disputera toujours à la capacité, et l'a toujours emporté sur elle. Il n'est point jusqu'ici d'exemple du contraire. Les gouvernements s'appuient sur les éléments qu'ils ont sous la main, comme l'est la richesse. La capacité, quoiqu'elle lui soit bien supérieure, ne formera jamais une classe. Elle est au-dessus de tous les rangs, et on ne peut lui en assigner un. Elle n'est saisissable que quand elle se fait jour. Ce serait une grande perfection sociale, de la rendre admissible aussitôt qu'elle se montre : ce serait une fécondité intellectuelle qui réparerait l'épuisement de la propriété. C'est toute une étude à faire. L'expérience seule en découvrira la portée, comme elle a démontré l'insuffisance de la richesse.

Cette matière est grave, car c'est ici la base de l'État, et l'examen le plus sérieux doit se porter sur ce premier élément, avec

qui tous les autres sont combinés. L'élection est le principe de vie des gouvernements représentatifs; mais si elle doit demeurer assise sur la stérile propriété, elle peut devenir un principe de mort. Il faut bien remarquer que les Assemblées nationales vont successivement en décroissance de mérite et de caractère, et il est à craindre que le principe électif, s'appauvrissant de plus en plus, ne puisse enfin produire que de ces hommes vulgaires qu'on voit apparaître sur le déclin des empires, et qui en sont comme le présage; car le plus grand symptôme de décadence est la médiocrité des hommes dans le gouvernement.

Les gouvernements vivent de grandeur; c'est proprement l'âme des empires; quand ils la perdent, ils s'éclipsent. Après la mort de Louis XV, le duc de Choiseul, invité par Louis XVI à reprendre les rênes du gouvernement, refusa les offres du monarque, et, dans une lettre écrite pour lui faire agréer

les raisons de son refus, il lui déclarait en outre qu'il ne croyait pas possible, dans l'état présent des affaires, de rendre à la France sa considération en Europe, et que son abaissement avait pour cause irrémédiable la médiocrité de ses ministres, dont la politique étroite et vulgaire attirait sur la France et sur le trône le mépris des nations étrangères. Ce jugement, d'un esprit élevé, démontre combien il importe à la vie et à l'honneur des États d'avoir à leur tête des hommes non moins éminents par le cœur que par la science. Les peuples ne sont grands que de la grandeur de ceux qui les gouvernent.

Les époques de décadence sont précédées de signes plus ou moins certains qui annoncent leur approche et qui peuvent s'étudier dans le tableau des temps historiques, où s'est conservée la physionomie des peuples dans les différents âges qu'ils ont parcourus. Plusieurs de ces graves symptômes se sont

révélés pour la France et l'avertissent qu'elle est arrivée à un de ces temps de transition où les peuples perdent leur premier caractère. Un travail inouï de l'intelligence a ébranlé toutes les opinions anciennement acquises et toutes les vérités reçues. Si rien de positif ne se met en leur place, l'intelligence n'aura travaillé que pour la destruction ; elle n'en est encore qu'à des essais et à remanier des ruines : cependant les fortes convictions qui soutenaient les États ont cessé d'en être les colonnes ; les principes sur lesquels reposaient les sociétés politiques ne sont plus reconnus comme des bases nécessaires ; les grandes persuasions sont éteintes, et plus encore celles de la politique que celles de la religion. Aucun grand principe n'est assez fort aujourd'hui pour rallier à lui une majorité d'opinions. Le culte de la royauté est comme un culte aboli, n'ayant plus que des adorateurs épars et consternés. Des opinions nouvelles se sont élevées

contre les anciennes et leur disputent la croyance des peuples. Mais si les anciennes ont perdu leur autorité, les nouvelles n'ont point encore assez d'empire pour prendre le nom de convictions politiques. L'opinion républicaine n'emprunte sa force qu'à l'ardeur des jeunes générations ; elle ne va pas jusqu'à l'âge mûr. Le système représentatif est encore, pour la France, à l'état d'épreuve et de question ; le système purement démocratique, qui tend à lui succéder, est si hardi pour un si grand État qu'il ne peut qu'augmenter les craintes et l'incertitude. Au milieu de tous ces doutes, il ne peut y avoir de foi publique ; c'est par cet ébranlement de toutes les croyances et de toutes les consciences qu'il faut reconnaître la faiblesse de l'organisation sociale actuelle, n'étant protégée par aucune conviction ni par aucun préjugé sur la bonté et la durée de ses bases. Ce serait manquer de sagesse et se faire illusion que d'attendre un nouvel ordre mo-

ral et politique de tous ces combats de l'intelligence et de cette confusion générale des esprits et des choses ; l'erreur serait grande de prendre des éléments de dissolution pour des symptômes de régénération. La philosophie ne peut accueillir comme des découvertes morales les fécondités et les enfantements de l'imagination.

Mais ce qui n'admet aucun doute, c'est que la constitution actuelle de l'État ne peut se tenir debout devant une crise européenne. Les gouvernements représentatifs, dont les rouages sont si embarrassés et les mouvements si lents, se composent de pouvoirs balancés qui se paralysent l'un l'autre, et dont l'action contrariée est par cela même impuissante en face de périls imminents. La Convention suspendit la Constitution ; sous le Consulat, elle fut nulle ; sous l'Empire, elle ne fut que nominale : toutes ces constitutions ont été surmontées par un pouvoir supérieur, jugé nécessaire dans les périls où

se trouvait l'État à ces époques critiques de sa révolution. Il en sera de même de la constitution présente quand la France sera violemment menacée au dedans ou au dehors. La vie de ces constitutions est mesurée à la durée d'une paix ; nulle n'a soutenu la présence de la guerre. Or nous demanderons ce que sont des constitutions qui ne peuvent se trouver en face d'aucun danger !

Ce n'est point là jeter des fondements durables ; c'est faire des essais sur les peuples. D'après l'expérience même de ses nécessités révolutionnaires, la France doit donc s'attendre à quelque grande innovation. Dans la première crise qui la mettra en péril, le salut de l'État exigera qu'une force supérieure soit déférée, ou à la puissance parlementaire, ou à la puissance monarchique. Mais quel que soit le pouvoir appelé à la direction suprême des affaires, son premier devoir sera d'embrasser le véritable

intérêt d'État de la France, si étrangement méconnu par la politique présente. Il doit, sans différer, étudier les fautes commises et les réparer sans hésiter. S'il ne le peut sans la guerre, elle ne sera pas injuste si la France se borne à venger son intérêt d'État si grièvement blessé. Mais, en rentrant dans ses droits et dans son poids d'équilibre, la justice veut qu'elle s'associe à l'ordre moral et politique de l'Europe, et qu'elle renonce à ce funeste système de propagande, qui n'a d'autre résultat que de précipiter les peuples dans la main d'aventuriers. La propagande a placé l'Italie sous la police de l'Autriche; elle a livré la Belgique à l'oisive ambition d'un prince qui n'y avait aucun droit. Elle a rendu le joug de la Russie plus pesant sur la Pologne. L'anarchie en Espagne et en Portugal, la discorde en Helvétie, le désordre partout, les reproches de tous les peuples, sont une protestation suffisante contre ce système délétère, qui, même dans ses plus

heureux ravages, ne peut avoir que des succès périssables. La propagande armée de la République et de l'Empire a passé comme une lave sur toute la terre d'Europe. Qu'en reste-t-il aujourd'hui? Le seul souvenir que laisse un météore.

La France a maintenant la triste expérience que les fautes sont punies, que les maux répandus reviennent à la main qui les sème, et que toutes ses hauteurs avaient leurs précipices. On l'entend se plaindre que les ambassadeurs étrangers tiennent conseil contre elle, devant elle, et chez elle. C'est sans doute un grand sujet d'irritation pour une nation grande et orgueilleuse qui a surtout en horreur toute intervention étrangère. Mais, si elle veut être juste, dans les jours de sa domination, n'a-t-elle pas infligé la même honte aux cabinets étrangers? La France aussi a prétendu diriger toutes les affaires de l'Europe, et imposer sa volonté à tous les gouvernements vaincus. A son tour, elle

subit le déshonneur du même joug. En frémissant sous cette servitude, elle en prendra du moins le sentiment de n'humilier aucun peuple; car en même temps que ses souffrances sont des représailles, elles portent en elles une inspiration de la justice.

Mais les cabinets étrangers, en poussant les représailles trop loin, manqueraient aux lois de la prudence, et pourraient se repentir d'avoir irrité la fierté d'un peuple qui n'est jamais plus près de se relever que quand il semble tout à fait abattu. Ce serait faire preuve d'inhabileté que d'exaspérer des sentiments de vengeance qui ne s'éteindraient peut-être que dans de plus vastes ruines. Chez cette nation souvent généreuse, et toujours redoutable, il est bien dangereux d'aller jusqu'au *summum jus*.

Si la France abjurait son système de propagande et qu'elle bornât son action sur les peuples à l'influence de ses plus nobles

exemples, la plupart des États européens, rentrés dans leur sécurité, s'empresseraient de rechercher son amitié ou sa protection, car pour tous l'une est un avantage, l'autre une nécessité. Mais de toutes les alliances politiques, il n'en est point de préférables aux alliances naturelles. Celles de l'Espagne et des Pays-Bas sont les plus considérables par leur proximité et leur admirable position septentrionale et méridionale, étant comme deux remparts à ses deux extrémités, et placés sur les deux mers où la France peut unir sa puissance à la leur, et doubler leur importance en augmentant la sienne. Sans cette double et intime alliance, il faut renoncer à tout grand dessein contre la tyrannie anglaise. Cette alliance au contraire, formée de trois États et de l'union de deux mers, la rendrait accessible jusque dans son sein même. Elle succomberait à ces efforts combinés. Rome n'avait point tant d'appuis quand elle entreprit d'accabler sa rivale; et

c'est ici que l'histoire nous offre, dans la plus fameuse de toutes les révolutions d'empires, le plus mémorable exemple de la puissance des alliances. Le roi numide Masinissa a tenu la balance entre les deux destins de Carthage et de Rome. Par son alliance avec les Romains, Rome a pu vaincre et détruire son ennemie. S'il fût resté l'allié de Carthage, plus facilement encore Carthage eût triomphé de Rome. Il avait à son choix le tombeau de l'une ou de l'autre.

De notre temps, nous avons vu combien les princes médiocres peuvent devenir importants par leur alliance et leur situation. Les ducs de Savoie ont pu donner la prépondérance en Italie, ou à la France, ou à l'Autriche, en se joignant à l'une ou à l'autre puissance, tenant la clef des Alpes, les ouvrant ou les fermant au gré de leur politique, et selon l'intérêt qui les portait à favoriser la première ou la seconde.

Rien après cela ne reste à dire sur l'avan-

tage et la nécessité des alliances, et il faut même en conclure qu'un gouvernement, quelle que soit sa puissance, fait preuve d'un orgueil insensé à vouloir marcher seul. Mais en attendant que le génie d'un homme d'État fasse rentrer la France dans ses routes abandonnées, il lui importe avant tout de confondre les méditations de ses ennemis, dont la plus funeste est de la réduire à l'impuissance, et de l'enfermer dans son climat, comme l'Espagne et l'Italie qui se meuvent dans le leur, sans que leur poids se fasse sentir ni sur la terre, ni sur les mers. On voit en ce moment le néant politique de l'Espagne. Toute cette monarchie est en feu et dans la plus violente agitation, sans que sa secousse ébranle un village de l'Europe. C'est à ce même néant que l'on traîne la France. Nous disons la conjuration ; l'histoire dira les conjurés.

La plus prompte entreprise d'un gouvernement vraiment national est de renverser

ce que l'Angleterre a édifié depuis 1830, car toutes ses œuvres sont des hostilités actuelles ou futures, ne jetant rien dans le présent qui ne doive germer dans l'avenir. Il faut abattre son pavillon en Belgique, en Espagne, en Portugal, dans les mers d'Italie, et partout où sa jalousie l'a dressé contre la gloire française. M. de Sully ne faisait aucun cas de l'alliance de l'Angleterre. Il ne savait pas encore ce qu'elle devait apporter un jour de ruine et de honte à la nation d'Henri IV. Il n'est pas aujourd'hui pour un roi français de plus grand ressort de popularité, que la guerre avec cette puissance, qui se promet la plus douce comme la plus haute gloire où l'on puisse aspirer, celle de vaincre et d'abaisser la fortune et le génie de la plus redoutable nation de l'Europe, et de la faire descendre au degré d'un peuple d'Italie.

Le tableau de l'Europe est un grand sujet d'étude. On y voit les États du sud incliner

vers leur abaissement, et les États du nord marcher à leur grandeur. Ce n'est point ici le lieu d'en examiner les causes, dont les unes sont apparentes dans les systèmes politiques, et les autres cachées dans les systèmes religieux. Deux empires s'élèvent éminemment au-dessus de tous les autres États, l'Angleterre et la Russie, et semblent vouloir se partager le monde. Leur grandeur, en se rencontrant, ne peut manquer de se mesurer, et le choc de ces deux colosses sera un tremblement de terre. Au milieu de l'Europe, deux grands États paraissent immobiles, l'Autriche et la Prusse : l'Autriche méditant des conquêtes silencieuses, et les attendant de son cabinet plus que de ses champs de bataille; la Prusse, habile et vigilante, épiant un événement pour compléter sa monarchie avec des provinces germaniques.

En face de tous ces États grandissants, se sont abaissées trois puissances de premier ordre, la Turquie, l'Espagne et la France :

la Turquie, qui ne se relèvera plus ; l'Espagne, qui ne peut se relever que par un grand homme qu'elle n'a pas ; la France, qui peut encore éviter sa chute, si elle sait rompre assez tôt la main qui la prépare.

Il n'est besoin ici que d'envisager la France sous son aspect politique, sans toucher à ses autres gloires ; mais il faut l'avertir qu'en laissant périr la plus noble, elle verrait bientôt s'éclipser toutes les autres. Quand l'ascendant politique est perdu, ce n'est ni la science, ni la philosophie, ni le nombre des savants et des écrivains qui préservent un État de sa ruine. L'empire grec, au temps de sa chute, abondait en esprits du plus vaste mérite, et qui pouvaient se dire les dignes héritiers de l'ancienne Grèce. Expatriés par l'invasion des Barbares, ces nobles exilés portèrent leurs lumières et leur civilisation à toutes les nations européennes, qui leur doivent celle qui les honore aujourd'hui. Toute cette gloire leur fut inutile pour con-

server leur patrie, et ne put la sauver de la décadence qui avait commencé par le gouvernement et qui entraîna l'empire. Cette civilisation, que ces illustres Grecs ont apportée à l'Europe, l'Europe, avec tout son savoir et toute sa puissance, n'a pu encore la rendre à la nouvelle Grèce : tant il est difficile de relever les peuples déchus de l'abîme où les précipitent les gouvernements vulgaires.

Ce qui est de plus grand prix dans l'histoire, c'est sa longue et infaillible expérience : c'est avec cette lumière qu'on pénètre dans les temps éloignés et que le présent prophétise l'avenir. Si on consulte ses oracles, ils font cette prédiction : Que si la France ne s'arrête pas sur les degrés qu'elle descend, elle ne pourra plus les remonter. Elle est entrée dans le premier temps de sa décadence, elle est sur une pente qui conduit à une chute; mais elle n'y est pas assez avant pour qu'elle ne puisse entendre sa

gloire qui la rappelle, elle n'est pas encore si loin de son sommet qu'un grand mouvement ne parvienne à l'y reporter. Sans doute la France s'était trop élancée; nul peuple, sans tomber, ne peut s'élever si haut: aujourd'hui elle est trop descendue, et nul peuple, sans se perdre, ne peut pencher si bas. Mais entre ces deux degrés, si distants l'un de l'autre, il se trouve de vastes espaces, et, pour l'ambition même, il y a une large et grande situation entre l'Empire et le Bas-Empire.

Nous écrivons ici dans l'intérêt de sa grandeur et de sa puissance, comme d'autres ont écrit dans le désir de sa sagesse et de sa justice. Il faut qu'il y ait bien de la violence dans la vérité pour entraîner aujourd'hui ses défenseurs dans l'arène politique, et les faire sortir de l'abri du silence. Dans ces temps d'ombrage, de confusion et d'inimitié, où l'on n'entend que le bruit des passions, on est plus prêt à combattre qu'à écouter. Toute

voix est faible et n'arrive à aucune attention ; mais la pensée est un tribut qu'on doit à sa patrie, dût-elle aller se perdre dans le chaos des intelligences.

FIN.



